



Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT	02	TELECOMMUNICATION	04	NON DEFINIS	04
INFRASTRUCTURE	11	SANTE PUBLIQUE	02	ECONOMIE	02
ADMINISTRATION	06	RURAL	13	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	02

CONTACTS AGENCE
B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26
Mail:infos@armp.cm, Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT
Tel : 222 20 49 17
Web : pridesoft.armp.cm
Mail : pridesoft@armp.cm

N° 2110

5 Aout 2020

5 August 2020

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	019/ AONO/MINHDU/CIPM/2020 DU 28 Juillet 2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019/ AONO/MINHDU/CIPM/2020 DU 28 JUILLET 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION REGIONALE DU MINH DU DE L'OUEST A BAFOUSSAM (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP MINH DU – EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	25-08-2020

2	Reference	04/AONO/PU/ANTIC/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/PU/ANTIC/CIPM/2020 DU 30 JUILLET 2020 POUR L'ACHAT DU MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC) EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	24-08-2020

3	Reference	05/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2020 DU 30 JUILLET 2020 POUR LA PRODUCTION DES AGENDAS ET DES CALENDRIERS DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), POUR LE COMPTE DE L'ANNEE 2021, EXERCICE 2020.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	25-08-2020

4	Reference	10/AONO/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP/CSPM/2020 Lire
	Titre/objet	N° 10/AONO/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP/CSPM/2020 DU 03/08/2020 PAYS : RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'APPUI À LA SCOLARISATION DANS LES ZONES D'EDUCATION PRIORITAIRES (PASZEP) SECTEUR: BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS (BTP) BREVE DESCRIPTION DES TRAVAUX: TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE, DE BLOCS ADMINISTRATIFS, DE BLOCS LATRINES, DE LOGEMENTS D'ASTREINTE, DE CLÔTURES DE SÉCURITÉ ET LE RACCORDEMENT AUX RÉSEAUX PUBLICS AEP ET ÉLECTRICITÉ POUR 05 ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DANS LA RÉGION DE L'ADAMAOUA EN RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN. FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT / GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN CONTRAT / BID N° ACCORD DE PRET N° 02 CM-073/074 DU 26 JUIN 2014 LE PRÉSENT AVIS SPÉCIFIQUE DE PASSATION DE MARCHÉ SUIVANT L'AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHÉS DU PROJET PARU DANS LE SITE INTERNET DE LA BISD LE 30 MARS 2015.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	15-09-2020

5	Reference	85/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°85/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 03 AOUT 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PAR BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DES TRONÇONS DE ROUTE (R0623) BANDJA-FODJOMEKWET-KEKEM ET (R0624) KEKEM (INTER N5)-BABOUTCHA FONGAM-FOPWANGA (INTER R0601) DANS LE DÉPARTEMENT DU HAUT-NKAM, RÉGION DE L'OUEST. FINANCEMENT : BIP MINTP - EXERCICES 2020 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 54 36 467 02 33 00 05 2250. LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	28-08-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference 021/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 DU 05 AOUT 2020 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 021/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 DU 05 AOUT 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TOILETTES ET DES CHAMBRES D'HOSPITALISATION DE L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD). Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 31-08-2020
----------	---

7	Reference 88/AAONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°88/AAONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 04 AOUT 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU PONT DE 26,6 ML SUR LA RIVIERE MAYO GOULOUNGOU AVEC AMENAGEMENT DES ACCES COMME VOIE DE CONTOURNEMENT DE LA ROUTE REGIONALE N° 414, TRONÇON GAROUA-NAKON-BARNDAKE-BILASSI) DANS LA REGION DU NORD, DEPARTEMENT DE LA BENOUE (PROGRAMME 2020).FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 28-08-2020
----------	---

8	Reference 87/AONO/CUY/CIPM/20 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°87/AONO/CUY/CIPM/20 DU 30 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE YAOUNDE FINANCEMENT : BUDGET CUY, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 08-09-2020
----------	---

9	Reference 88/AONO/CUY/CIPM/2020 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°88/AONO/CUY/CIPM/2020 DU 30 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE YAOUNDEFINANCEMENT : BUDGET VILLE DE YAOUNDEEXERCICE 2020 ET SUIVANTIMPUTATION : LIGNE N°220-150 (CONSTRUCTIONS) Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 08-09-2020
----------	--

10	Reference 010/AONO/CAY1ER/CIPM/2020 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CAY1ER/CIPM/2020 DU 05/08/2020POUR LA CONSTRUCTION D'UN DALOT AU QUARTIER OLEMBE II AU LIEU-DIT FACE STATION PETROLEX, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1EREN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : B.I.P. – MINTPIMPUTATION : 54 38 468 641186 2250 861 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 27-08-2020
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

11	Reference 011/AONO/J/CRPM/2020 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011 / AONO/J/CRPM/2020 DU 04 AOUT 2020, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT EN BETON ARME SUR L'AXE ENTREE COLLEGE NJANKEU-MIMBOMAN ECOLE FINANCEMENT : BIP MINHDU - EXERCICE 2020 Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 27-08-2020
-----------	--

12	Reference 001/AONO/FNE/CIPM/2020 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001 /AONO/FNE/CIPM/2020POUR LA FOURNITURE EN DEUX (02) LOTS DE POLICES D'ASSURANCE AU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI(FNE), EN VUE DE LA COUVERTURE DE : LOT N°1: ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE LOT N°2: ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE ENTREPRISE Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 26-08-2020
-----------	--

13	Reference 014/AONO/C-BONALEA/CIPM/2020 DU 24/07/2020 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°014/AONO/C-BONALEA/CIPM/2020 DU 24/07/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LE TRONCON DE ROUTE BENGSE-CARREFOUR MYANYAMBE , DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : MINTP, LIGNEFONDS ROUTIER, EXERCICE 2020 Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 18-08-2020
-----------	--

14	Reference 00001/AAMI/MINADER-MINEPIA/RGAE/CN/2020 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00001/AAMI/MINADER-MINEPIA/RGAE/CN/2020 DU 03 AUG 2020 RELATIF A LA RÉALISATION DE L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU COMPTE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE (RGAE) POUR LES EXERCICES 2016, 2017, 2018 ET 2019 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 20-08-2020
-----------	--

15	Reference 003 Lire Titre/objet ADDITIF N°003 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003 /AONO/CIPM/ARMP/2018 DU 27 DEC 2018 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE EN VUE DE LA COUVERTURE DU PARC AUTOMOBILE DE L'AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (EXERCICE 2019)FINANCEMENT : BUDGET ARMP-EXERCICE 2019 (EN PROCÉDURE D'URGENCE). Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

16	Reference 003 Lire Titre/objet ADDITIF N°003 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003 /AONO/CIPM/ARMP/2018 DU 27 DEC 2018 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE EN VUE DE LA COUVERTURE DU PARC AUTOMOBILE DE L'AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (EXERCICE 2019)FINANCEMENT : BUDGET ARMP-EXERCICE 2019 (EN PROCÉDURE D'URGENCE). Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

17	Reference 003 Lire Titre/objet ADDITIF N°003 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003 /AONO/CIPM/ARMP/2018 DU 27 DEC 2018 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE EN VUE DE LA COUVERTURE DU PARC AUTOMOBILE DE L'AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (EXERCICE 2019)FINANCEMENT : BUDGET ARMP-EXERCICE 2019 (EN PROCÉDURE D'URGENCE). Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

18	Reference N°031/C/FEICOM/DG Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°031/C/FEICOM/DG DU 30 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/FEICOM/CIPM/2020 DU 03 JUIN 2020 POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS DE DÉTECTION INCENDIE, DE SÉCURITÉ, DE VIDÉO SURVEILLANCE ET DE L'HORLOGERIE DE L'IMMEUBLE SIÈGE DU FEICOM Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

19	Reference N°032/C/FEICOM/DG Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°032/C/FEICOM/DG DU 30 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°024/AONO/FEICOM/CIPM/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE18 DU JUIN 2020 POUR LA MAINTENANCE DES IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS AU FEICOM AU TITRE DE L'EXERCICE 2020 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

20	Reference N°_000058/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°_000058/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES N° 003BIS/AONO/CRTV/CIPM/SUBV/2020 POUR L'ACQUISITION DES ROULEAUX DE CABLES HYBRIDES EN FIBRE OPTIQUE A LA CRTV Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

21	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATSDE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/INS/CIPM/2020 DU 15 JUIN 2020. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

22	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATSDE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/INS/CIPM/2020 DU 15 JUIN 2020. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

23	Reference N° : 06 /C/PRÉFECTURE/CDPM-2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° : 06 /C/PRÉFECTURE/CDPM-2020 DU 03 AOUT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AONO N°06 /CDPM/MI/ DU 26/062020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EAUIPEMENT D'UN FORAGE AVEC CHATEAU D 'EAU A LA PAROISSE LOUISE-MARIE DE GRIGNON DE NDIKINIMEKI DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

24	Reference N° 004/C/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/20 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 004/C/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/20 PORTANT PUBLICATION DE RÉSULTATS D'ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MIPROMALO/DG/CIPM/DAG/SDBC/SM/2020 DU 23 AVRIL 2020 POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES DE PRODUCTION POUR LA MIPROMALO EN DEUX (02) LOTS (EN PROCÉDURE D'URGENCE). Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

25	Reference N° 005/C/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/20 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 005/C/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/20 PORTANT PUBLICATION DE RÉSULTATS D'ATTRIBUTION DES PRESTATIONS RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MIPROMALO/DG/CIPM/DAG/SDBC/SM/2020 DU 17 JUIN 2020 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES DE LABORATOIRE À LA MIPROMALO (EN PROCÉDURE D'URGENCE). Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

26	Reference 004/C/SCM/CNKAF/MAIRE/2020 Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CNKAF/CIPM/2020 DU 17 AVRIL 2020 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU ÉLECTRIQUE MT TRIPHASÉ 30KVA DE EKOM I – NKOL – OBOM ET BT DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE). Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

27	Reference 005/C/SCM/CNKAF/MAIRE/2020 Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CNKAF/ CIPM/2020 DU 21 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE MT (2 500M) ET BT (1 000M) DU CENTRE ADMINISTRATIF DE NKOLAFAMBA - NKOLMEYANG, DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, (EN PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BIP MINDLEVEL 2020 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

28

Reference [001/C/SCM/CNKAF/MAIRE/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CNKAF/CIPM/2020 DU 30 MARS 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES ÉQUIPÉS D'UNE PMH DANS LACOMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE).LOT 1: LOCALITE DE NKOLAFAMBA; LOT 2: LOCALITE DE NGALAN FONGFINANCEMENT : BIP MINADER 2020

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

29

Reference [002/C/SCM/CNKAF/MAIRE/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CNKAF/CIPM/2020 DU 03 AVRIL 2020 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR À NKOULOU DANS LACOMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2020

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

30

Reference [008/C/SCM/CNKAF/MAIRE/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CNKAF/CIPM/2020 DU 19 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN PICK – UP À LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : RESSOURCES PROPRES COMMUNE 2020

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

31

Reference [003/C/SCM/CNKAF/MAIRE/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CNKAF/CIPM/2020 DU 06 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NKOLO III DANS LACOMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2020

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

32

Reference [010/C/SCM/CNKAF/MAIRE/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCLARANT INFRUCTUEUSE LA DEMANDE DE COTATION N°002/AC/CNKAF/CIPM/2020 DU 07 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES & DES MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES ET DIDACTIQUES À LA « CAF LA PROVIDENCE »DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2020

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

33	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/INS/CIPM/2020 DU 28 JANVIER 2020. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

34	Reference 113/C/ARMP/DG/DAF/SDAC/CSM/17 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°113/C/ARMP/DG/DAF/SDAC/CSM/17 DU 16 AOÛT 2017 PORTANT PUBLICATION D'UN ADDITIF POUR LE REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT DES OFFRES RELATIFS À LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/CIPM/ARMP/17 DU 17 JUIN 2017 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE QUATORZE (14) SPLITS À L'IMMEUBLE SIÈGE DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

35	Reference 009/C/SCM/CNKAF/ MAIRE/ 2 20 Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/AC/CNKAF/CIPM/2020 DU 12 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES & DES MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES ET DIDACTIQUES À LA « CAF LA PROVIDENCE » DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE). Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

36	Reference N°031/C/FEICOM/DG Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°031/C/FEICOM/DG DU 30 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/FEICOM/CIPM/2020 DU 03 JUIN 2020 POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS DE DÉTECTION INCENDIE, DE SÉCURITÉ, DE VIDÉO SURVEILLANCE ET DE L'HORLOGERIE DE L'IMMEUBLE SIÈGE DU FEICOM Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

37	Reference N°032/C/FEICOM/DG Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°032/C/FEICOM/DG DU 30 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°024/AONO/FEICOM/CIPM/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE 18 DU JUIN 2020 POUR LA MAINTENANCE DES IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS AU FEICOM AU TITRE DE L'EXERCICE 2020 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

38	Reference N°031/D/FEICOM/DG Lire Titre/objet DECISION N°031/D/FEICOM/DG DU 30 JUILLET 2020 POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS DE DÉTECTION INCENDIE, DE SÉCURITÉ, DE VIDÉO SURVEILLANCE ET DE L'HORLOGERIE DE L'IMMEUBLE SIÈGE DU FEICOM Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

39

Reference [004/D/SCM/CNKAF/MAIRE/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CNKAF/CIPM/2020 DU 17 AVRIL 2020 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU ÉLECTRIQUE MT TRIPHASÉ 30KVA DE EKOM I – NKOL-OBOM ET BT DANS LACOMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

40

Reference [005/D/SCM/CNKAF/MAIRE/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CNKAF/CIPM/2020 DU 21 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE MT (2 500M) ET BT (1 000M) DU CENTRE ADMINISTRATIF DE NKOLAFAMBA - NKOLMEYANG, DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2020

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

41

Reference [N°002249/INS/DG/DAF/SDBM/SMA](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N°002249/INS/DG/DAF/SDBM/SMA DU 30 JUILLET 2020PORTANT ATTRIBUTION DE DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/INS/CIPM/2020 DU 15 JUIN 2020 POUR LA FOURNITURE DE DEUX VÉHICULES DE TYPE STATION WAGON TURBO ET D'UN VÉHICULE DE TYPE PICK-UP À L'INS, POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2020.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

42

Reference [001/D/SCM/CNKAF/MAIRE/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CNKAF/CIPM/2020 DU 30 MARS 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES ÉQUIPÉS D'UNE PMH DANS LACOMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE).LOT 1: LOCALITE DE NKOLAFAMBA; LOT 2: LOCALITE DE NGALAN FONGFINANCEMENT : BIP MINADER 2020

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

43

Reference [002/D/SCM/CNKAF/MAIRE/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CNKAF/CIPM/2020 DU 03 AVRIL 2020 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR À NKOULOLOU DANS LACOMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

44	Reference	007/D/SCM/CNKAF/MAIRE/2020 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CNKAF/CIPM/2020 DU 13 MAI 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MEHANDAN DANS LACOMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

45	Reference	008/D/SCM/CNKAF/MAIRE/2020 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CNKAF/CIPM/2020 DU 19 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN PICK – UP À LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : RESSOURCES PROPRES COMMUNE 2020
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

46	Reference	003/D/SCM/CNKAF/MAIRE/2020 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CNKAF/CIPM/2020 DU 06 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NKOLO III DANS LACOMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

47	Reference	N°032 /D/FEICOM/DG Lire
	Titre/objet	DECISION N°032 /D/FEICOM/DG DU 30 JUILLET 2020POUR LA MAINTENANCE DES IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS AU FEICOM AU TITRE DE L'EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

48	Reference	N°06 /PREFECTURE/CDPM- MI/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION N°06 /PREFECTURE/CDPM- MI/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/2020/AONO/PREFECTURE/CDPM- MI/2020DU 26/62/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UN FORAGE AZVEC CHÂTEAU D'EAU A LA PAROISSE LOUISSE MARIE DE GRIGNON DE NDIKINIMEKI , DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTREFINANCEMENT :BIP MINEPAT EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

49	Reference	N°004/D/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/20 Lire
	Titre/objet	DECISION N°004/D/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/20 PORTANT PUBLICATION DE RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MIPROMALO/DG/CIPM/DAG/SDBC/SM/2020 DU 23 AVRIL 2020POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES DE PRODUCTION POUR LA MIPROMALO EN DEUX (02) LOTS (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

50	<p>Reference N°005/D/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/20 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°005/D/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/20 PORTANT PUBLICATION DE RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DES PRESTATIONS RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MIPROMALO/DG/CIPM/DAG/SDBC/SM/2020 DU 17 JUIN 2020 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE LABORATOIRE À LA MIPROMALO (EN PROCÉDURE D'URGENCE).</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

51	<p>Reference N°002251/INS/DG/DAF/SDBM/SMA Lire</p> <p>Titre/objet DÉCISION N°002251/INS/DG/DAF/SDBM/SMA DU 30 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/INS/CIPM/2020 DU 15 JUIN 2020 POUR LA FOURNITURE DE SIX VÉHICULES DE TYPE PICK-UP À L'INS, POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2020.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

52	<p>Reference N°002121/INS/DG/DAF/SDBM/SMA/inncp Lire</p> <p>Titre/objet DÉCISION N°002121/INS/DG/DAF/SDBM/SMA/NNCP DU 27 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/INS/CIPM/2020 DU 28/01/2020 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL DE BUREAU DE L'IMMEUBLE SIÈGE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS) EXERCICE 2020 ;</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

53	<p>Reference 010/D/SCM/CNKAF/MAIRE/2020 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/AC/CNKAF/CIPM/2020 DU 07 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES & DES MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES ET DIDACTIQUES À LA « CAF LA PROVIDENCE » DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE).</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

54	<p>Reference 001/AC/CNKAF/CIPM/2020 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/AC/CNKAF/CIPM/2020 DU 12 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES & DES MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES ET DIDACTIQUES À LA « CAF LA PROVIDENCE » DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE).</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

55	<p>Reference ADDITIF N°4 A/S 014/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°4 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°014/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 DU 11 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE DE TROIS VÉHICULES À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2020.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

56

Reference	ADDITIF N° 01 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 01 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003BIS/AONO/CRTV/CIPM/SUBV/2020 DU 05/06/2020 POUR L'ACQUISITION DES ROULEAUX DE CABLES HYBRIDES EN FIBRE OPTIQUE A LA CRTV
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A



MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019/ AONO/MINHDU/CIPM/2020 DU 28 JUILLET 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION REGIONALE DU MINH DU DE L'OUEST A BAFOUSSAM (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP MINH DU – EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un appel d'offres pour l'exécution des travaux de construction de la Délégation Régionale du MINH DU de l'Ouest à BAFOUSSAM.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, portent sur la construction d'un immeuble Rez-de-jardin+R+2. Ces travaux sont répartis en neuf unités à savoir :

- Les travaux d'installation de chantier ;
- Terrassements généraux ;
- Terrassements complémentaires ;
- Fondations et infrastructures;
- Elévations Sous-sol et rez-de-chaussée.

NB : Les détails sont précisés dans le CCTP.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de 200 000 000 Francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont répartis en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises ou groupements solidaires d'entreprises de BTP installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, seront financés sur plusieurs années par le BIP MINH DU – Exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9^e étage-porte 02 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9^e étage-porte 02 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **100 000 F (cent mille francs)** CFA payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics (Bureau des offres) du MINHDU sis au **2^{ème} étage de l'immeuble abritant le Programme C2D/MINHDU, derrière la DGSN à NLONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges)** au plus tard le **25 Août 2020 à 13 heures**. Elle devra porter la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019 / AONO/MINHDU/CIPM/20 DU 28 Juillet 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION REGIONALE DU MINH DU DE L'OUEST A BAFOUSSAM (EN PROCEDURE D'URGENCE)
FINANCEMENT : BIP MINH DU – Exercice 2020
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **quatre millions (4 000 000) FCFA**.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 25 Août 2020 à partir de 14 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINHDU, **siégeant au 1^{er} étage de l'immeuble situé à côté des services de l'émigration, derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé.**

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

1. Critères Eliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- b) Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente;
- c) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- d) Non-conformité du modèle de soumission ;
- e) Offre technique incomplète pour absence :
 - e1) d'un Conducteur des travaux, Ingénieur du génie Civil inscrit à l'ONIGC, ayant minimum BAC+3 et cinq années d'expérience, et ayant été conducteur des travaux dans au moins un (01) projet de construction d'un immeuble R+1 ;
 - e2) de déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés au cours des trois (03) dernières années ;
 - e3) de la capacité de préfinancement d'un montant minimum de 100 millions délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le MINFI ;
- f) Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;
- g) N'avoir pas réalisé au moins un projet de construction d'un immeuble d'au moins 200 millions au cours des cinq (05) dernières années ;
- h) N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères essentiels.

2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A - Présentation.....	01 critère
B - Références	03 critères
C - Personnel d'encadrement	23 critères
D - Méthodologie	04 critères
E - Matériel	09 critères
F- Surface financière	01 critère

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation. En cas de conflit entre l'Avis d'Appel d'Offres, la grille d'évaluation et le RPAO, seul ce dernier doit être pris en considération.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

1. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, Direction de l'Architecture et des Normes d'Habitat, sise au 6^{ème} étage du bâtiment de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste centrale-Yaoundé).

2. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Additif à l'appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 28 Juillet 2020

Le **MINISTRE**

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°04/AONO/PU/ANTIC/CIPM/2020 DU 30 JUILLET 2020 POUR L'ACHAT DU MATERIEL ET
MOBILIER DE BUREAU DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION (ANTIC) EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
241 000

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en **procédure d'urgence pour l'achat du matériel et mobilier de bureau en deux (02) lots distincts.**

2. Consistance des prestations

La prestation comprend notamment : l'achat, le transport, la fourniture, les essais et l'installation.

Lot 1 : mobilier de bureau

N°	Désignation	Quantités
1	Bureau complet en bois laqué avec retour	07
2	Fauteuil Directeur	10
3	Fauteuil simple	10
4	Fauteuil visiteur	10
5	Armoire de rangement	08
6	Table/support pour photocopieur	01

Lot 2 : matériel de bureau

N°	Désignation	Quantités
1	photocopieur	04
2	Ordinateur tout en un	03
3	Imprimante laser en couleur	02

N°	Désignation	Quantités
4	onduleur	06
5	Micro-ordinateur portable	04
6	Imprimante laser	05
7	Vidéoprojecteur	02

3. Allotissement

La fourniture est en deux (02) lots distincts :
Lot 1 : mobilier de bureau : 20 000 000 (vingt millions) TTC F CFA;
Lot 2 : matériel de bureau : 30 000 000 (trente millions) TTC FCFA.
Un soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un (01) seul lot.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des prestations similaires.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de l'ANTIC, exercice 2020: Imputation 241 000 pour une enveloppe estimative **TTC de 50 000 000 (cinquante millions) FCFA.**

6. Consultation du Dossier

La version électronique du Dossier d'Appel d'Offres se trouve sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://>

7. Acquisition du Dossier

Le DAO s'obtient par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées ou dans le journal des marchés publié par l'ARMP, dès publication du présent avis. Toutefois, la soumission en ligne du présent avis est conditionnée par le paiement d'une somme non remboursable de soixante mille (60 000) FCFA représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres, payables aux heures ouvrables dans le compte BICEC « Compte Spécial : CAS-ARMP ». Ce reçu devra identifier le prestataire désireux de participer à l'Appel d'Offres.

1. Taille et format des fichiers

Pour la soumission, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Remises des offres

- **Pour la soumission hors ligne** : l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68, au plus tard le 24 AOUT 2020 à 13 heures et devra porter la mention :

« Avis d'Appel d'Offres **NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2020 DU 30 JUILLET 2020 POUR L'ACHAT DU MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2020.** »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 24 aout 2020 à 13heure.

- Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

- Les offres parvenues après la date limite de dépôt seront jugées irrecevables.

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la présente fourniture est de soixante (60) jours calendaires. Ce délai comprend la gestion des intempéries et sujétions diverses. Il court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de 400.000 (quatre cent mille) pour le lot 1 et de 600 000 (**six cent mille**) **FCFA pour le lot 2**.

11. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des offres financières des pièces administratives ne seront pas recevables.

Les pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes uniquement par les services émetteurs ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Le présent Appel d'offres sera publié dans le journal des marchés et dans COLEPS.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps le 24 aout 2020 à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant dans la salle de conférences du Centre National de Cryptographie et de Certification Electronique (CNCCE) de l'ANTIC, sise au lieu-dit poste centrale.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

1.1 Critères éliminatoires

- a) Fausse déclaration ou Pièce falsifiée;
- b) Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- c) Spécifications techniques du matériel proposé non conformes ;
- d) Non-respect d'au moins **80 %** des sous-critères issus des critères essentiels ;
- e) Absence de la caution de soumission ;
- f) Non-conformité d'une pièce administrative, non régularisée dans les délais fixés par la CIPM après dépouillement ;
- g) Absence d'une attestation de surface financière délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréés par le MINFI par laquelle la banque s'engage à mettre à la disposition de son client la somme de **6.000.000 (six millions) F CFA pour le lot 1 et de 10.000.000 (dix millions) F CFA pour le lot 2 à compter de la date de notification de l'ordre de service;**
- h) Non-respect du format de fichier des offres;
- i) Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.
- j) La non-conformité du modèle de soumission,
- k) Absence dans l'offre technique d'une déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que, non seulement il n'a pas abandonné le marché au cours des trois (03) dernières années mais aussi qu'il ne figure pas dans la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP.

15.2. Critères essentiels

N°	Désignation	Sous-critères
1	Présentation générale de l'offre	02
2	Référence du soumissionnaire dans le domaine similaire et en approvisionnements généraux	03
3	Qualité et conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques.	6 (lot1) et 7 (lot2)
4	Service après-vente et garantie	04
5	Planning et délai de livraison	02
6	Qualifications et expérience du personnel clé	02

7	CCAP	01
8	ST	01

Pour le critère 3 (Qualité et conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques), ce critère ne sera validé que si au moins **80%** des sous-critères sont validés.

Le mode de notation requis est binaire.

NB : - Le candidat doit satisfaire 80% des sous-critères.

14. Attribution

Le Directeur Général de l'ANTIC, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.marchespublics.cm>

1. Assistante technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

2. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48 **et la CONAC au (+237) 222 20 37 32/ 222 20 37 30/ 658 26 26 82.**

YAOUNDE le 30 Juillet 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOT EBOT ENOW

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
05/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2020 DU 30 JUILLET 2020 POUR LA PRODUCTION DES AGENDAS ET DES
CALENDRIERS DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION (ANTIC), POUR LE COMPTE DE L'ANNEE 2021, EXERCICE 2020.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
606 100

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour **la production des agendas et des Calendriers pour le compte de l'année 2021, Exercice 2020.**

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment : la conception, la confection, le transport, la fourniture et la réception après validation par l'autorité contractante de **1500 Agendas personnalisés, 1500 Calendriers muraux personnalisés, 2500 Calendriers chevalets personnalisés** de l'ANTIC.

N.B : Il est à noter que **la production définitive de la commande sera faite après validation d'un exemplaire par l'ANTIC.**

3. Allotissement

Non applicable.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des prestations similaires.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de l'ANTIC, exercice 2020 : Imputation **606 100, pour une enveloppe** estimative TTC de 45 000 000 (quarante-cinq millions) FCFA.

6. Consultation du Dossier

La version électronique du Dossier d'Appel d'Offres se trouve sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.coleps.cm>

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables (7h30 à 15h30), à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales), dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de soixante mille (60.000) FCFA représentant les frais d'achat du dossier payables aux heures ouvrables dans le compte BICEC « Compte Spécial : CAS-ARMP ». Ce reçu devra identifier le prestataire devant participer à l'Appel d'Offres et la copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

Le DAO s'obtient par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le payement des frais d'achat du DAO.

10. Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

8. Remises des offres

- **Pour la soumission hors ligne** : l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68, au plus tard le 25 aout 2020 à 13 heures et devra porter la mention :

« Avis d'Appel d'Offres NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2020 DU 30 JUILLET 2020 POUR LA PRODUCTION DES AGENDAS ET CALENDRIERS DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), POUR LE COMPTE DE L'ANNEE 2021, EXERCICE 2020. »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 25 aout 2020 à 13heure.

- Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

- Les offres parvenues après la date limite de dépôt seront jugées irrecevables.

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la présente fourniture est **de soixante (60) jours** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou une compagnie d'assurance et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO d'un montant de **900 000 (neuf cent mille) F CFA**.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date limite de dépôt seront jugées irrecevables.

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des offres financières des pièces administratives ne seront pas recevables.

Les pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes uniquement par les services émetteurs ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

Le présent Dossier d'Appel d'Offres sera publié au journal des marchés publics de l'ARMP et sur la plateforme COLEPS.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le 25 aout **2020 à 14 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant à la salle de conférences du Centre National de Cryptographie et de Certification Electronique (CNCCE) sise au lieu-dit Poste Centrale.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Fausse déclaration ou Pièce falsifiée;
- b) Absence d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- c) Spécifications techniques du matériel proposé non conformes ;
- d) Non-respect d'au moins **80 %** des sous-critères issus des critères essentiels ;
- e) Absence de la caution de soumission ;
- f) Non-conformité d'une pièce administrative, non régularisée dans les délais fixés par la CIPM après dépouillement ;
- g) Absence de l'attestation d'une capacité financière délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurance agréés par le MINFI par laquelle la banque s'engage à mettre à la disposition de son client la somme de **20.000.000 (vingt millions de francs) F CFA à compter de la date de** notification de l'ordre de service ;
- h) Non-respect du format de fichier des offres (pour la soumission en ligne);
- i) Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS (pour la soumission en ligne) ;
- j) La non-conformité du modèle de soumission,
- k) Absence dans l'offre technique d'une déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que, non seulement il n'a pas abandonné le marché au cours des trois (03) dernières années mais aussi qu'il ne figure pas dans la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP.

Critères essentiels

N°	Désignation	Sous-critères
1	Présentation générale de l'offre	02
2	Référence du soumissionnaire dans le domaine similaire et en approvisionnement général	03
3	Qualité et conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques.	03
4		

Expérience du personnel



5	Planning et délai de livraison	02
6	Garantie	04
7	Organisation et méthodologie d'exécution des prestations	01
8	ST	01
9	CCAP	01

N.B : Pour le critère 3 (Qualité et conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques), ce critère ne sera validé que si tous les sous-critères sont validés.

14. Attribution

Le Directeur Général de l'ANTIC, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut –Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 694 40 58 68, ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.marchespublics.cm>

19. Assistante technique.

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48 **et la CONAC au (+237) 222 20 37 32/ 222 20 37 30/ 658 26 26 82**

YAOUNDE le 30 Juillet 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOT EBOT ENOW

MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE

N° 10/AONO/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP/CSPM/2020 DU 03/08/2020 PAYS : RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
NOM DU PROJET : PROJET D'APPUI À LA SCOLARISATION DANS LES ZONES D'EDUCATION PRIORITAIRES (PASZEP)
SECTEUR: BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS (BTP)
BREVE DESCRIPTION DES TRAVAUX: TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE, DE BLOCS ADMINISTRATIFS, DE BLOCS LATRINES, DE LOGEMENTS D'ASTREINTE, DE CLÔTURES DE SÉCURITÉ ET LE RACCORDEMENT AUX RÉSEAUX PUBLICS AEP ET ÉLECTRICITÉ POUR 05 ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DANS LA RÉGION DE L'ADAMAOUA EN RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN.
FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT /GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN
CONTRAT / BID N ° ACCORD DE PRET N° 02 CM-073/074 DU 26 JUIN 2014
LE PRÉSENT AVIS SPÉCIFIQUE DE PASSATION DE MARCHÉ SUIT L'AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHÉS DU PROJET PARU DANS LE SITE INTERNET DE LA BISD LE 30 MARS 2015.

FINANCEMENT
BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (BID) , N/A
IMPUTATION
02 CM-073/074

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement (BIsD) pour financer le Projet d'Appui à la Scolarisation dans les Zones d'Education Prioritaires (PASZEP), et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre des marchés pour des travaux de construction de salles de classe, de blocs administratifs, de blocs latrines, de logements d'astreinte, de clôtures de sécurité et le raccordement aux réseaux publics AEP et électricité pour 05 écoles primaires publiques dans la Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Le Ministre de l'Education de Base, Maitre d'Ouvrage du Projet sollicite des offres sous pli scellé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour des travaux de construction de salles de classe, de blocs administratifs, de blocs latrines, de logements d'astreinte, de clôtures de sécurité et le raccordement aux réseaux publics AEP et électricité pour 05 écoles primaires publiques dans la Région de l'Adamaoua. La période des travaux de construction est dix (10) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

3. Participation et origine

La procédure d'appel d'offres sera Appel d'Offres National réservé aux Pays Membres de la BIsD (AON/PM) tel que défini dans les Directives pour l'acquisition de Biens, Travaux et Services connexes dans le cadre du financement de projets de la BIsD (Avril 2019), les « Directives », et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives. Les candidats éventuels sont également invités à prendre connaissance des Clauses 1.18 à 1.21 de ces Directives concernant les règles de la BIsD portant sur les conflits d'intérêt.

4. Financement

BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT /GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Contrat / Bid n ° ACCORD DE PRET N° 02 CM-073/074 DU 26 JUIN 2014

Le présent Avis spécifique de passation de marché suit l'avis général de passation des marchés du projet paru dans le site internet de la BIsD le 30 mars 2015.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) Francs CFA. Le montant sera payable au Compte d'Affectation Spécial ARMP N°335988 ouvert auprès de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC). Le dossier d'appel d'offres sera adressé par dépôt au secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet PASZEP.

6. Remises des offres

Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous **le 15/09/2020 au plus tard à 11 heures**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après la date et l'heure limites de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à la salle de réunion de l'Unité de Gestion du PASZEP mentionnée ci-dessous le 15/09/2020 à 11 heures 20 minutes.

7. Cautionnement Provisoire

Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre, pour un montant de : dix millions cinq cent cinquante-six mille sept cent (10 556 700) francs CFA

8. Renseignements Complémentaires

L'adresse ci-dessous :

Secrétariat de l'Unité de Gestion du PASZEP

A l'attention du Coordonnateur du PASZEP

Unité de Gestion du PASZEP, BP 1 600 Yaoundé, Tél. :(237) 242 06 67 06 / 699 64 95 60, Email : paqueb2@gmail.com Site web: www.PASZEP.minedub.org

YAOUNDE le 3 Aout 2020

Le MINISTRE

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°85/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 03 AOUT 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PAR BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DES TRONÇONS DE ROUTE (R0623) BANDJA-FODJOMEKWET-KEKEM ET (R0624) KEKEM (INTER N5)-BABOUTCHA FONGAM-FOPWANGA (INTER R0601) DANS LE DÉPARTEMENT DU HAUT-NKAM, RÉGION DE L'OUEST.FINANCEMENT : BIP MINTP - EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.IMPUTATION : 54 36 467 02 33 00 05 2250.LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
54 36 467 02 33 00 05 2250

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la campagne d'entretien par bitumage des routes pour l'exercice 2020, le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien par bitumage en enduit superficiel bicouche des tronçons de route (R0623) Bandja-Fodjomekwet-Kekem et (R0624) Kekem (Inter N5)-Baboutcha Fongam-Fopwanga (Inter R0601) dans le département du Haut-Nkam, région de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

Ces travaux consisteront à l'entretien par bitumage des routes concernées. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine desdites routes afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations.

Ces travaux à réaliser dans le cadre du contrat portent sur les tâches suivantes:

- Déforestation;
- Déblai ordinaire mis en dépôt ;
- Remblai en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt;
- Purges;
- Mise en forme de la plateforme;
- Reprofilage/compactage;
- Curage et remise en forme des fossés en terre existants ;
- Création des fossés et divergents en terre à la niveleuse;
- Création d'exutoires au Bulldozer ou à la Pelle;
- Couche de base en graveleux latéritique;
- Imprégnation sablée;
- Enduit superficiel bicouche;
- Curage des buses (Ø?1,5m) et des dalots (H ? 1,5m);
- Dégagement de lit de rivière;
- Curage des fossés bétonnés ou maçonnés;
- Fourniture et pose de buses métalliques Ø 800 mm ;
- Puisard en maçonnerie pour buse Ø 800 m;
- Tête de buse en maçonnerie Ø 800 mm ;
- Fossés maçonnés de 130 x 65 cm ;
- Béton armé dosé à 350kg/m3 pour appuis et tablier ;
- Etudes géotechniques, topographiques et d'exécution ;
- Garde-corps mixte ;
- Panneaux de signalisation métallique de type AB ;
- Balises en bois ;
- Construction de barrière de pluie.

3. Allotissement

Les travaux sont repartis en deux (02) lots présentés comme suit :

JDM n° 2110 du 5 Aout 2020

Page 32 sur 123

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

06/08/2020



N° de lots	Régions	Tronçons	Linéaires Estimés (km)	Budgets Prévisionnels TTC (FCFA)	Délais (mois)	Type d'intervention
Lot 1	Ouest	(R0623) Bandja- Fodjomekwet- Kekem	36,20	Phase 1 (en 2020) : 388 702 060	Phase 1 : 06	Entretien par bitumage en enduit superficiel bicouche
				Phase 2 (en 2021) : 479 358 500	Phase 2 : 06	
				Phase 3 (en 2022) : 479 358 500	Phase 3 : 06	
				Phase 4 (en 2023) : 479 358 500	Phase 4 : 06	
				Total du lot : 1 826 777 560	Total : 24	
Lot 2	Ouest	R0624) Kekem (Inter N5)- Baboutcha Fongam- Fopwanga (Inter R0601)	38,00	Phase 1 (en 2020) : 478 941 520	Phase 1 : 06	
				Phase 2 (en 2021) : 532 629 300	Phase 2 : 06	
				Phase 3 (en 2022) : 532 629 300	Phase 3 : 06	
				Phase 4 (en 2023) : 532 629 300	Phase 4 : 06	
				Total du lot : 2 076 829 420	Total : 24	
TOTAL			74,20	3 903 606 980		

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du MINTP, Exercices 2020 et suivants, Imputation : 54 36 467 02 33 00 05 2250.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de quatre cent mille (400 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier. Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email...).

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, au plus tard **le 28 AOUT 2020 à 11 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :
« *APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°85/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 du 03 AOUT 2020 En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien par bitumage en enduit superficiel bicouche des tronçons de route (R0623) Bandja-Fodjomekwet-Kekem et (R0624) Kekem (Inter N5)-Baboutcha Fongam-Fopwanga (Inter R0601) dans le département du Haut-Nkam, région de l'Ouest.*

Financement : BIP du MINTP; Exercices 2020 et suivants.

Imputation : 54 36 467 02 33 00 05 2250.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de six (06) mois calendaires pour chaque phase. Pour chaque lot, les travaux sont répartis en quatre (04) phases. Le délai de la phase 1 court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

NB: L'Exécution de la phase suivante ne sera engagée qu'après réception de la phase précédente et sur ordre de service du Maître d'Ouvrage. Avant la signature dudit ordre de service, le visa préalable de l'Organisme Payeur sera requis.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilité par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montants de la Caution de soumission
Lot 1	Vingt-cinq millions (25 000 000) de FCFA
Lot 2	Trente millions (30 000 000) de FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 28 AOUT 2020 dès 12 heures précises dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures au MINTP sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes ;
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP;
 - Un Conducteur des Travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;
 - Une note d'organisation et méthodologie ;
 - Une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) d'au moins 600 000 000 (six-cent millions) de FCFA pour le lot 1 et 700 000 000 (sept-cent millions) de FCFA pour le lot 2.
- f) Non justification de la possession en propre de l'un des matériels minimums suivants :
 - Une niveleuse ;
 - Un camion benne ;
 - Une répandeuse à liant ;
 - Un camion gravillonneur.
- g) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :
 - Une soumission timbrée et signée;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;
 - Le sous – détail des prix unitaires (l'élimination se fera pour les lots concernés).
- h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;
- i) N'avoir pas obtenu au moins un total de 26 critères sur l'ensemble des 37 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 37 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur 11 critères ;
- b) Le matériel à mobiliser sur 22 critères ;
- c) Les références du soumissionnaire sur 02 critères ;
- d) La Visite des lieux sur 02 critères.

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

Les deux (02) lots peuvent être attribués à un seul soumissionnaire au titre de cet Appel d'Offres.

Pour être adjudicataire des deux lots, le soumissionnaire doit :

- Avoir fourni dans son offre, deux équipes de personnel et deux bactéries de matériel répondant aux exigences des deux lots concernés et qui lui permettront de travailler simultanément sur ces deux lots ;
- Présenté une capacité de financement couvrant les deux lots concernés qui lui permettra de préfinancer simultanément les travaux sur ces deux lots.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210.

YAOUNDE le 4 Aout 2020

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 021/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020
DU 05 AOUT 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TOILETTES ET DES CHAMBRES
D'HOSPITALISATION DE L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD).**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
222337.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance un Appel d'Offres pour les travaux de réhabilitation des toilettes et des chambres d'hospitalisation de l'Hôpital Général de Douala (HGD).

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation comprennent les opérations suivantes :

- travaux préliminaires ;
- travaux d'entretien des réseaux d'alimentation et d'évacuation ;
- travaux d'installations sanitaires ;
- travaux de finition maçonnerie : Carrelage et peinture ;
- travaux de rénovation des chambres individuelles : Travaux de ponçage, de décapage, d'application d'enduit et de peinture sur les intérieures des murs, plafonds et menuiserie

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette prestation est **Quatre-Vingt-Dix Millions (90 000 000) F CFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine du Génie Civil, et disposant des capacités financières requises pour l'exécution de cette prestation.

6. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget d'Investissement de l'Hôpital Général de Douala, Exercice 2020, Imputation 222337.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), B.P. 4856 Douala, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), B.P. 4856 Douala, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 90 000 FCFA, dans le compte intitulé « compte d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 33598800001-89 » ouvert à la BICEC. Cette quittance devra préciser la référence de l'Avis Appel d'Offres ainsi que le nom de l'entreprise ou du groupement achetant le DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le **31 Août 2020 à 11 h 00 min** et devra porter la mention :

**« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence
N° 021/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 du 05 Août 2020
pour les travaux de réhabilitation des toilettes et des chambres d'hospitalisation de l'Hôpital Général de
Douala (HGD).
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution pour les prestations objet du présent Appel d'offres est de Trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.
Le lieu d'exécution est l'Hôpital Général de Douala.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de Un Million Huit Cent Mille (1 800 000) F CFA.
Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère Chargé des Finances et dont la liste figure en pièce 10 de ce dossier. Elle devra être valable (120) cent vingt jours à compter de la date limite de recevabilité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.
L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **31 Août 2020 à 12 h 00 min** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon le mode binaire.

Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif après 48h.
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années et son absence sur la liste des entreprises défailtantes émise par le Ministère des Marchés Publics.
5. Absence du sous détail d'un prix du bordereau des prix unitaires.
6. Absence de la note méthodologique (Méthodologie d'exécution des travaux et organisation, Plan de protection de l'environnement, de sécurisation et signalisation du chantier, Plan d'approvisionnement en matériaux et matériel, Schéma organisationnel du plan assurance qualité).
7. Absence de l'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour tout Ingénieur de Génie Civil proposé (obligation d'en proposer au moins un).
8. Absence d'une déclaration sur l'honneur d'avoir visité le site des travaux.
9. Offre déclarée anormalement basse.
10. Non satisfaction d'au moins six (06) sur les huit (08) critères essentiels.

Critères essentiels

1. **Présentation de l'offre** : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur autre que le blanc, Offres reliées sur toute la longueur de la feuille.
2. **Expérience dans les prestations similaires** : preuve d'avoir réalisé au moins trois (03) marchés similaires (travaux de réhabilitation ou de construction des bâtiments) au cours des cinq dernières années pour un montant cumulé d'au moins 300 000 000 F CFA (la première et la dernière page du contrat, ainsi que le PV de réception).
3. **Garantie** : Engagement sur l'honneur de fournir en cas d'attribution, une attestation de garantie d'au moins un an pour l'ensemble du matériel à installer.
4. **Qualité du personnel clé.**
5. **Planning et délai de livraison** : 03 mois au plus.
6. **Preuves d'acceptation des conditions du marché** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphés sur toutes les pages, et sur les dernières pages signés et datés.
7. **Capacité financière** : Attestation de surface financière d'un montant d'au moins 50 millions Francs CFA, par une banque de 1er ordre agréée par le Ministère des Finances.
8. **Moyens logistiques de l'entreprise.**

Chaque soumissionnaire est tenu de fournir un support contenant le fichier numérique (Word ou Excel) de son offre financière (bordereau des prix unitaires et détail estimatif).

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), BP. 4856, courriel : hgd@hgdcam.com.

DOUALA le 5 Aout 2020
Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*
NAMME LUMA HENRY

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°88/AAONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 04 AOUT 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU PONT DE 26,6 ML SUR LA RIVIERE MAYO GOULOUNGOU AVEC AMENAGEMENT DES ACCES COMME VOIE DE CONTOURNEMENT DE LA ROUTE REGIONALE N° 414, TRONÇON GAROUA-NAKON-BARNDAKE-BILASSI) DANS LA REGION DU NORD, DEPARTEMENT DE LA BÉNOUE (PROGRAMME 2020).FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet la surveillance et le contrôle technique et géotechnique des travaux d'entretien du pont de 26,6 ml sur la rivière Mayo Gouloungou avec aménagement des accès comme voie de contournement de la route régionale N° 414, tronçon Garoua – Nakon – Barndake - Bilassi dans la Région du Nord, Département de la Bénoué.

2. Consistance des prestations

Dans le cadre du contrat, le Cocontractant devra :

- Surveiller l'exécution des travaux ;
- Assurer le contrôle technique et géotechnique de la mise en œuvre des travaux ;
- Proposer à la signature du Chef de Service de la Lettre Commande des ordres de service nécessaires à la bonne exécution des travaux;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement;
- Veiller à l'établissement des plans de récolement.

Lesdites prestations à exécuter sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Référence.

3. Cout Prévisionnel

pour un coût prévisionnel de **treize millions (13 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

4. Allotissement

Les prestations sont réparties en lot unique comme suit :

Région	Départements	Ouvrages/ Tronçons / Rivières	Portée/ longueur (ml)	Délai (mois)	Coûts prévisionnel (TTC)	Type d'intervention
Nord	Bénoué	Rivière Mayo Gouloungou	26,6	7	13 000 000	Contrôle technique et géotechnique et surveillance des travaux

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à tous les Bureaux d'Etudes Techniques de droit camerounais, conformément à l'article 78 alinéa 3 du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget du MINTP - Ligne Fonds Routier, Exercices 2020 et suivants, pour un coût prévisionnel de **treize millions (13 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures Ouvrables à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 210, Tél. : 222 229 234.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrages à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 210, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de **vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA**.

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme le représentant du BET désireux de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tel. : 222 22 92 34, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 210, au plus tard **le 28 AOUT 2020 à 11 heures**. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°88/AAONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 04 AOUT 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU PONT DE 26,6 ML SUR LA RIVIERE MAYO GOULOUNGOU AVEC AMENAGEMENT DES ACCES COMME VOIE DE CONTOURNEMENT DE LA ROUTE REGIONALE N° 414, TRONÇON GAROUA-NAKON-BARNDAKE-BILASSI) DANS LA REGION DU NORD, DEPARTEMENT DE LA BÉNOUE (PROGRAMME 2020).

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de **sept (07) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission), valide à compter de la date initiale de remise des offres et d'une durée de cent cinquante (150) jours, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant de ladite caution est de : est de **deux cent mille (200 000) Francs CFA**. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré dès la publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la Lettre Commande, son cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique ou ne contenant pas l'offre financière témoin scellée seront irrecevables.

- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.
- Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
- Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, la date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

- L'ouverture des Dossiers administratifs et des offres techniques sera effectuée le 28 AOUT 2020 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics siégeant dans la salle de ladite commission sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.
- Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.
- A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont les dossiers administratifs sont conformes et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à soixante-dix (70) points sur cent (100).

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

a) Pièces administratives incomplètes pour absence de l'un des éléments ci-après :

- L'original de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ou non-conformité d'une pièce dudit dossier, 48 heures après l'ouverture des offres.
- Fausse déclaration ou pièces falsifiée ou pièces non authentiques.

b) Offre technique incomplète pour absence de l'un des éléments ci-après :

- Chef de mission remplissant les conditions de qualification et d'expérience spécifiques demandées dans le RPAO ;
- Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
- Déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un Marché Public au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP ;
- Capacité financière ou d'une ligne de crédit d'au moins quatre millions (4 000 000 de Francs CFA, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances ;
- Satisfaction de la note technique supérieure ou égale à 70/100.

c) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

- La lettre soumission signée et timbrée (voir modèle pièce 9.1) ;
- Le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) (voir modèle pièce 7.l) ;
- Le Détail Quantitatif et Estimatif avec indication des montants hors TVA et Toutes Taxes Comprises (voir modèle pièce 7.J) ;
- Les sous détails des prix (voir modèle pièce 7.K).

d) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;

e) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique.

Critères essentiels :

Les offres techniques et expériences :

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après:

- a) Qualifications des experts et leurs expériences dans le domaine du projet sur 50 points;
- b) Moyens techniques et matériels à mettre en place sur 40 points;
- c) Références du Bureau d'Etudes Technique (BET) ou du groupement de BET sur 08 points ;
- d) Attestation et rapport documenté de la visite du site 02 points.

Les offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires, dont les Offres auront été déclarées conformes à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et qualifiées par l'évaluation technique (2ème étape), seront évaluées et notées en fonction des critères ci-après :

$NFi-Md=100/100$

Les autres offres seront notées sur 100 points suivant la formule ci-après :

$NFi=MMdx100$

MS

NFIS = Note relative au montant évalué de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMd = Montant évalué de l'offre la moins-disante ;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$N=(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})$

100

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre, conforme au plan administratif et qualifiée techniquement, aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note finale la plus élevée.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Contrats/Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 210.

NB. : Pour tout actes de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros téléphoniques suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48.

YAOUNDE le 4 Aout 2020

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

VILLE DE YAOUNDE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°87/AONO/CUY/CIPM/20 DU 30 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE YAOUNDE FINANCEMENT : BUDGET CUY, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Ville de Yaoundé lance en **un lot unique**, un appel d'offres national ouvert pour les travaux d'éclairage public dans la Ville de Yaoundé, pour les exercices 2020 et suivant. Il s'agit notamment :

- Des travaux d'entretien courant et de réhabilitation de réseaux d'éclairage public existants et futurs,
- Des travaux de constructions neuves de réseaux d'éclairage publics ;
- Du contrôle des consommations d'énergie électrique de réseaux d'éclairage public.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux s'articule autour des prestations suivantes :

- le diagnostic des réseaux ;
- l'évaluation des coûts des opérations d'entretien et de réhabilitation des réseaux sur la base des prix unitaires en vigueur ;
- remplacement des lanternes existantes par de nouvelles lanternes complètes LED suivant modèle CUY,
- remplacement des lampes ;
- remplacement des ballasts ;
- remplacement des amorces ;
- remplacement des candélabres ou portillons ;
- réfection des candélabres ou portillons ;
- réfection des semelles de candélabres ;
- pose des câbles souterrains et aériens ;
- pose des boîtes de jonctions souterraines ;
- pose, de la surveillance et réfection des coffrets ;
- réfection des automatismes d'allumage et d'extinction ;
- dépannage/réfection/ des réseaux d'éclairage public par énergie solaire;
- maintien permanent des réseaux en bon état de marche ;
- remise au Maître d'ouvrage des index de consommation mensuelle de chaque coffret de commande des réseaux d'éclairage public ;
- installation d'un système de délestage d'une phase sur chaque réseau (coffret) entre 22 heures et 6 heures du matin permettant une économie d'énergie ;
- la surveillance quotidienne du réseau concerné pendant la durée du contrat ;
- Y compris toute autre opération nécessaire pour le maintien en bon état de fonctionnement des réseaux d'éclairage public.

NB : La migration totale vers la technologie LED reste une priorité.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le compte d'entretien de voiries de la Ville de Yaoundé, Exercice 2020 et suivant pour un montant de huit cent cinquante (850 000 000) de francs CFA, toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Les prestations du présent appel d'offres sont réparties en un lot unique et feront l'objet d'un marché à commandes passé pour une durée maximale de quinze (15) Mois.

5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est ouverte à toute entreprise de droit camerounais spécialisée dans les travaux d'éclairage public sur les voiries urbaines uniquement.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le Budget de la Ville de Yaoundé Exercice 2020 et suivant (Compte Entretien de Voirie).

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés Publics de la Ville de Yaoundé, 2ème étage, porte 002 du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Cellule des Marchés Publics de la Ville de Yaoundé, 2ème étage, porte 002 du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de quatre cent mille (400 000) francs FCFA payable au Compte spécial CAS-ARMP n° 335988 des agences BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français et en six (6) exemplaires dont un (1) original et cinq (5) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés Publics de la Ville de Yaoundé, 2ème étage, porte 002 du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé au plus tard le 08/09/2020 à 13 heures et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°87/AONO/CUY/CIPM/20 DU 30 juillet 2020 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE YAOUNDE »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

La durée prévisionnelle maximale d'exécution des travaux est de quinze (15) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier agréé par le Ministre des finances d'un montant de quinze millions (15 000 000) de francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les offres devront respecter le principe de séparation des offres administrative, technique et financière.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu le 08/09/2020 à 14 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Ville de Yaoundé dans la salle de réunion du bâtiment annexe de l'Hôtel de ville de Yaoundé, 1er étage, porte 020.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

La Commission Interne de Passation des Marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis qui mentionne la composition des offres et les montants de la soumission.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- a) absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- b) absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48 heures après l'ouverture des offres ;
- c) non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres ;
- d) absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier au cours des (trois) 3 dernières années;
- e) fausse déclaration ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- f) un (1) critère essentiel non satisfaisant ;
- g) non possession en propre d'un matériel composé de deux (2) camions nacelle;
- h) omission de prix unitaire ;
- i) n'avoir pas présenté des référence dans des travaux d'éclairage public sur les voiries uniquement au cours des cinq (05) dernières années (2015, 2016, 2017, 2018 et 2019) dont le montant cumulé est au moins égale 1 500 000 000 FCFA;

Critères essentiels

Les critères essentiels qui seront évalués de façon binaire portent sur :

- a) la qualité de la note méthodologique ;
- b) le personnel clé;
- c) le matériel.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée, sera évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés Publics de la Ville de Yaoundé, porte 002, bâtiment principal de l'Hôtel de Ville de Yaoundé.

N.B: pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 30 Juillet 2020

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

VILLE DE YAOUNDE

**AVIS D'APPEL APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°88/AONO/CUY/CIPM/2020 DU 30 JUILLET 2020
POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE
YAOUNDE FINANCEMENT : BUDGET VILLE DE YAOUNDE EXERCICE 2020 ET SUIVANT IMPUTATION :
LIGNE N°220-150 (CONSTRUCTIONS)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
N°220-150 (CONSTRUCTIONS)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Ville de Yaoundé lance, en deux lots, un appel d'offres national ouvert pour les travaux de renforcement de l'éclairage public dans la ville de Yaoundé pour l'exercice 2020. Ces travaux sont respectivement les travaux neufs et de réhabilitation de réseaux d'éclairage public existants et futurs entièrement composés des lanternes LED.

2. Consistance des prestations

Les travaux répartis en deux lots, s'articulent autour des prestations suivantes :

- le diagnostic des réseaux existants ;
 - études de réalisation des réseaux neufs à réaliser ;
 - pour la réhabilitation et la maintenance des réseaux d'éclairage public, il s'agit de l'évaluation des coûts des opérations des travaux réels des réseaux ;
 - fourniture et pose de lanterne LED suivant le modèle validé par la CUY ;
 - Remplacements des candélabres ou portillons ;
 - Réfections des candélabres ou portillons ;
 - Réfections des semelles de candélabres ;
 - Pose des câbles souterrains et aériens ;
 - Pose des boîtes de jonctions souterraines ;
 - Pose, de la surveillance et réfection des coffrets ;
 - Réfection des automatismes d'allumage et d'extinction ;
 - Le maintien permanent des réseaux en bon état de marche ;
 - l'installation d'un système de délestage d'une phase sur chaque réseau (coffret) entre 22 heures et 6 heures du matin permettant une économie d'énergie ;
 - la fourniture mensuelle des données statistiques des réseaux concernés d'éclairage public ;
 - la surveillance quotidienne du réseau concerné pendant la durée du contrat ;
 - Y compris toute autre opération nécessaire pour le maintien en bon état de fonctionnement des réseaux d'éclairage public.
-
- pour les travaux neufs d'éclairage public il s'agit :
 - de câblage complet y compris toutes suggestions ;
 - de la fourniture et pose de candélabre complet suivant le modèle validé par la CUY ;
 - de la fourniture et pose de lanterne LED suivant modèle CUY ;
 - de la conception suivant modèle CUY des armoires de commande du réseau ;
 - de l'abonnement électrique nécessaire pour l'alimentation du réseau électrique ;
 - de toutes autres suggestions.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre cent cinquante millions (450 000 000) de francs CFA, toutes taxes comprises répartis comme suit :

- Lot n°1: 230 000 000 F CFA TTC;
- Lot n°2: 220 000 000 F CFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations du présent appel d'offres sont réparties de la manière suivante :

LOT N°1

- Mobil Omnisport-Hôtel du Plateau-Mobil Essos (Rue Tsoungui Oloa - Rue Jean Abanda) ;
- Rue CEPER-Elig Essono-Hôtel Girafe-Tango Hôtel-Im. Tchankeu (Rue de Djoungolo (1.036) - Rue Joseph Essono Balla (1.095) - Place Elig-Essono (1.089) - Rue 1.040 - Rue 1.097 - Rue Joseph Omgba Nsi (1.038)) ;

- Efoulan (carrefour club France - Trois statues) : Rue 7.574 - Avenue Joseph Onambele Mbazoa.

LOT N°2

- MRS Omnisport -Total Fouda - (Rue de Ngoussou) ;

- Rails Ngoussou- Total Ngoussou (Rue 1.564).

5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est ouverte à toute entreprise de droit camerounais spécialisée dans les travaux d'éclairage public sur les voiries urbaines uniquement.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par la ligne n°220-150 (constructions) du budget 2020 de la Ville de Yaoundé.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés Publics de la Ville de Yaoundé, 2ème étage, porte 002 du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé dès publication du présent avis. La version électronique du DAO peut être consultée sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublic.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Cellule des Marchés Publics de la Ville de Yaoundé, 2ème étage, porte 002 du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs FCFA payable au Compte spécial CAS-ARMP n° 335988 des agences BICEC. Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne et/ou hors ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français et en six (6) exemplaires dont un (1) original et cinq (5) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés Publics de la Ville de Yaoundé, 2ème étage, porte 002 du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé au plus tard le 08/09/2020 à 13 heures et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°88/AONO/CUY/CIPM/2020 DU 30 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DANS LA VILLE DE YAOUNDE »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

La durée prévisionnelle maximale d'exécution des travaux est de quatre (04) mois pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de trois millions (3 000 000) de francs CFA **pour chaque lot valable** pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les offres devront respecter le principe de séparation des offres administrative, technique et financière. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu le _____ 2020 à 14 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Ville de Yaoundé dans la salle de réunion du bâtiment annexe de l'Hôtel de ville de Yaoundé, 1er étage, porte 020.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

La Commission Interne de Passation des Marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis qui mentionne la composition des offres et les montants de la soumission.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48 heures après l'ouverture des offres ;
- non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après notification de la non-conformité ;
- absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier au cours des (trois) 3 dernières années;
- fausse déclaration ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- un (1) critère essentiel non satisfaisant ;
- non possession en propre d'un matériel composé de deux (2) camions nacelle;
- omission de prix unitaire ;
- n'avoir pas présenté des référence dans des travaux d'éclairage public sur les voiries uniquement au cours des cinq (05) dernières années (2015,2016, 2017, 2018,2019) dont le montant cumulé est au moins égale 650 000 000 FCFA;

Critères essentiels

Les critères essentiels qui seront évalués de façon binaire portent sur :

- la qualité de la note méthodologique ;
- le personnel clé;
- le matériel.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée, sera évaluée la moins disante. Un soumissionnaire peut être attributaire des deux lots

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés Publics de la Mairie de la Ville de Yaoundé, porte 002, bâtiment principal de l'Hôtel de Ville de Yaoundé ou sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublic.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

N.B: pour toute dénonciation ou faits de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 30 Juillet 2020

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

COMMUNE DE YAOUNDE I

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CAY1ER/CIPM/2020 DU 05/08/2020 POUR LA CONSTRUCTION D'UN DALOT AU QUARTIER OLEMBE II AU LIEU-DIT FACE STATION PETROLEX, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1EREN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : B.I.P. – MINTPIMPUTATION : 54 38 468 641186 2250 861

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
N° 54 38 468 641186 2250 861

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Maître d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un dalot au quartier Olembé II dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}.

2. Consistance des prestations

La consistance desdits travaux hormis les installations de chantier, l'amenée et repli du matériel et les études, se résume comme suit : les travaux préparatoires et installation, les études géotechniques, le désherbage, le Curage du lit du cours d'eau, les terrassements, les fouilles, les remblais, les aménagements d'accès, la maçonnerie, les équipements, la balise en bois et les barbacanes.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de dix millions (10 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les sociétés et entreprises de droits camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des bâtiments et du génie civil.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, crédit transféré d'Investissement Public du MINTP de l'exercice 2020 sur la ligne d'imputation budgétaire n° 54 38 468 641186 2250 861.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} (**Service des Marchés Publics, B.P. 4472, Téléphone : 695852233**) dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 1^{er}, sis Etoudi au Nouveau Centre Administratif, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **20 000 FCFA (vingt mille francs CFA)** payable auprès de la Recette Municipale de ladite Commune. La quittance devra porter le numéro de référence dudit appel d'offres. Les soumissionnaires devront obligatoirement se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Tel, email, fax etc.) en cas d'additif.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont l'original et six (6) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er au Service des Marchés Publics, sis au Nouveau Centre Administratif d'Etoudi au plus tard le **27/08/2020 à 13 heures 00**, heure locale, et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°010/AONO/CAY1ER/CIPM/2020 DU 05/08/2020**

**POUR LA CONSTRUCTION D'UN DALOT AU QUARTIER OLEMBE II AU LIEU-DIT FACE STATION PETROLEX,
DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER
EN PROCEDURE D'URGENCE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage est de **deux (02) mois**, incluant toutes les contraintes à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient aux soumissionnaires de proposer dans leurs offres des calendriers d'exécution adéquats.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par un établissement bancaire ou organisme financier habilité par le Ministère des finances (la liste figure dans la pièce 14 du DAO), dont le montant s'élève à **deux cent mille (200 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère des Finances. Le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **27/08/2020 à 14 heures 00** dans la salle de réunions de la Mairie de Yaoundé 1^{er} sise au Nouveau Centre Administratif d'Etoudi, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

1. Absence de la caution de soumission lors de l'ouverture des plis.
2. Dossier administratif incomplet ou non conforme, 48h après expiration du délai de 48 heures après l'ouverture des offres ;
3. fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
4. absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations».
5. non satisfaction d'au moins **70 %** des critères essentiels ;
6. Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
7. Absence d'un sous détail des prix
8. Absence d'une attestation de capacité d'un montant minimum de 5 000 000 (cinq millions)
9. Absence de l'Attestation signée par le soumissionnaire et par laquelle il certifie avoir lu et accepté sans réserves les Cahiers de charges du DAO (CCAP, CCTP).
10. Non justification en propriété ou de la location d'un camion benne et d'une bétonnière.
11. Délai d'exécution supérieur à deux mois.
12. Enveloppe extérieure portant des indications sur l'identité du soumissionnaire.

Critères essentiels

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO :

1. Présentation générale de l'offre *oui/non* ;
2. Qualification et expérience du personnel technique *oui/non* ;
3. Moyens matériels *oui/non* ;
4. Propositions techniques et méthodologiques *oui/non* ;
5. Les références du soumissionnaire *oui/non* ;
6. Délai d'exécution *oui/non*.

Le non-respect de **70%** des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre dans son ensemble, aura été évaluée la moins disante et conforme aux critères éliminatoires et essentiels.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une durée de 60 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service Technique ou de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}.

N.B. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 5 Aout 2020

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU CENTRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011 / AONO/J/CRPM/2020 DU 04 AOUT 2020, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT EN BETON ARME SUR L'AXE ENTREE COLLEGE NJANKEU-MIMBOMAN ECOLE FINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouverneur de la Région du Centre, Autorité Maître d'Ouvrage Délégué, lance pour le compte du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un dalot en béton armé sur l'axe entrée collège NJANKEU – Minboman Ecole à Yaoundé

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- L'installation ;
- Nettoyage et Terrassements ;
- Chaussée ;
- Assainissement - Drainage ;
- Les travaux d'ouvrage d'art hydraulique ;
- Signalisation et Equipements de Sécurité.

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement sur la base de l'approche « Haute Intensité de Main d'Œuvre » (HIMO).

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises solidaires des travaux publics installées au Cameroun.

4. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le BIP MINH DU, Exercice 2020.

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la porte 107 des services du Gouverneur de la Région du Centre.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis à la porte 107 des services du Gouverneur du Centre ; sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **50 000 F (Cinquante mille francs)** CFA payable au Trésor Public.

7. Remises des offres

Chaque offre, sous peine de rejet, devra être rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, et parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Offres) dans les Services du Gouverneur de la Région du Centre à Yaoundé (porte 107) au plus tard le **27/08/ 2020 à 14 heures, heure locale**. Elle devra porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011 / AONO/J/CRPM/2020 du 04 Août 2020, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT EN BETON ARME SUR L'AXE ENTREE COLLEGE NJANKEU-MIMBOMAN ECOLE FINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICE 2020 A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **trois (03) mois**.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé ainsi qu'il suit pour chacun des lots :

Cautionnement Provisoire	Montants Prévisionnels
480 000	24 000 000

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité (90 jours) des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la Lettre-Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans un grand pli extérieur scellé portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO, séparées par des intercalaires de couleur identique et reliées.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises y compris les rabais éventuels en des termes non-équivoques. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable par la Commission Interne de Passation des Marchés.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **27/08/2020 à partir de 15 heures, heure locale**, dans les Services du Gouverneur de la Région du Centre au 1^{er} étage à Yaoundé (porte 107), Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

Critères Eliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission du dossier administratif ;
- b) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- c) Offre technique incomplète pour absence :
 - c1) de l'Attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire; accompagnée de prises de vues ;
 - c2) d'un Conducteur des travaux, Ingénieur du génie Civil inscrit à l'ONIGC, ayant minimum BAC+3 et cinq années d'expérience, et ayant été conducteur des travaux dans au moins un (01) projet de voirie ;
 - c3) de déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés au cours des trois (03) dernières années ;
 - c4) absence de la capacité de préfinancement d'un montant minimum de 25 millions FCFA ;
- d) N'avoir pas réalisé au cours des **cinq (05)** dernières années un projet de construction d'ouvrage d'art ou hydraulique d'un montant minimum de **25 millions** ;
- e) Non justification de la possession (en propre ou location) du matériel minimum suivant :
 - 01 camion-benne ;
 - 01 pelle hydraulique ;
 - 01 pelle chargeuse ;
- f) Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;
- g) Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
- h) N'avoir pas satisfait à au moins 14 critères essentiels/20.

Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- A – Présentation.....01 critère
- B - Références..... 03 critères
- C - Personnel d'encadrement05 critères
- D - Méthodologie04 critères
- E - Matériel07 critères

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation. En cas de conflit entre l'Avis d'Appel d'Offres, la grille d'évaluation et le RPAO, seul ce dernier doit être pris en considération.

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

14. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services du Gouverneur de la Région du centre porte 107 ou à la Délégation Régionale du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain du Centre, Service des Opérations Urbaines, sise au 4^{ème} étage du bâtiment de l'immeuble TCHANKE (face gare voyageur-Yaoundé). **Téléphone : 675080071 ; 695439502.**

Additif à l'appel d'Offres

Des additifs éventuels pourront être apportés au présent DAO en respect de la réglementation en vigueur.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC)./-

YAOUNDE le 5 Aout 2020

Le GOUVERNEUR

NASERI PAUL BEA

FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001 /AONO/FNE/CIPM/2020 POUR LA FOURNITURE EN DEUX (02) LOTS DE POLICES D'ASSURANCE AU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI(FNE), EN VUE DE LA COUVERTURE DE : LOT N°1: ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE LOT N°2: ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE ENTREPRISE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds National de l'Emploi (FNE) Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture au FNE de polices d'Assurance Automobile, Globale Dommages et Responsabilité Civile entreprise couvrant **la période du 28 Octobre 2020 au 27 Octobre 2021.**

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont réparties en deux (02) lots distincts :

- **Lot n°1 : Assurance Flotte Automobile - la consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.**

- **Lot n°2 : Assurance Globale Dommages et Responsabilité Civile Entreprise- la consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO**

3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont d'un montant prévisionnel de **40.000.000 FCFA** (quarante millions) ; soit **Lot N°1 : 20.000.000 FCFA (vingt millions), et Lot N°2 : 20.000.000 FCFA (vingt millions)**, sont financées par le budget du FNE de **l'Exercice 2020.**

4. Allotissement

Une Compagnie d'Assurance peut être attributaire des deux (02) lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais exerçant (ou en activité) au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), agréées par le Ministère en charge des Finances et ne faisant pas l'objet de redressement, d'administration provisoire ou de surveillance.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à partir du **05 Aout 2020**, aux heures ouvrables auprès du Chef Service Matériels et Logistique à la Direction Générale du FNE sise à Elig-Essono, en face de la MIRAP.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à partir du **05 Aout 2020** auprès du Chef Service Matériels et Logistique à la Direction Générale du FNE sise à Elig-Essono, en face de la MIRAP, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **FCFA 100 000 (Cent mille francs)**, effectué auprès de l'une des douze (12) agences BICEC dans lesquelles un compte spécial **CAS-ARMP ?33.35.988-60-001-94** est ouvert.

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels doit être déposée au Bureau du Chef Service Matériels et Logistique à la Direction Générale du FNE sise à Elig-Essono, en face de la MIRAP, au plus tard le **26/08/2020 à 10 heures 00**, heure locale, dans trois (03) enveloppes distinctes identifiant :

1- Enveloppe A: Pièces administratives

2- Enveloppe B: Offre technique

3- Enveloppe C Offre financière.

Le tout contenu dans une quatrième enveloppe qui devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
?001/AONO/FNE/CIPM/2020**

POUR

**LA FOURNITURE EN DEUX (02) LOTS DE POLICES D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE, GLOBALE
DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE ENTREPRISE
AU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI(FNE)- YAOUNDE »**

Financement : Budget 2020 « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

La période de couverture est de 12 mois pour les deux lots. Elle court **du 28 Octobre 2020 au 27 Octobre 2021**.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Lesdites cautions sont fixées ainsi qu'il suit :

- **Lot 1 : 400.000 (Quatre cent mille) F CFA.**

- **Lot 2 : 400.000 (Quatre cent mille) F CFA.**

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un Organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en même temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **26/08/2020, à 11heures** par la CIPM dans la Salle des Conférences de l'Agence Centrale du FNE, sise au Quartier Fouda-Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Lot 1 et Lot 2

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

1. Dossier administratif incomplet (Absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées) ; un délai de 48 heures est accordé aux soumissionnaires pour produire ou remplacer la pièce exigée
2. Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;
3. Absence de la caution de soumission ;
4. Absence de l'agrément MINFI dans les branches concernées ;
5. Absence de l'attestation d'adhésion aux dispositions du code CIMA ;
6. Non production des états C1, C4, C10b(tableau F), C11, CEG et Bilans pour les exercices 2016, 2017 et 2018 (documents certifiés par les services compétents du MINFI) ;
7. Marge de Solvabilité et Engagements règlementés déficitaire pour les exercices 2016, 2017, 2018 ;
8. Absence dans le volume 1 de documents à caractères administratif et technique régissant le marché (TDR et CCAP) paraphés à chaque page, signés, datés et cachetés à la dernière page ; signature portant la mention manuscrite « Lu et Approuvé » et « bon pour accord » avec cachet, nom et qualité du signataire ;

9. Absence d'engagement sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché (Commande publique) au cours des trois dernières années et ne figurant pas dans la liste des entreprises publiée par le MINMAP.
10. Offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en Sept (07) exemplaires ;
11. Non-respect du tarif légal minimum obligatoire (en assurance de RC Automobile) et des valeurs à assurer ;
12. Non-respect des Termes de Références (TDR) de l'Appel d'Offres ;
13. Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
14. Non production de la proposition financière suivant les pièces visées au dossier d'appel d'offres et offre inférieure à 90% du coût prévisionnel ;
15. Note technique inférieure à **80/100** ; **soit 22/27 OUI** ;

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur les critères suivants :

Lot 1 et Lot 2

Critères	OUI/NON
1. Présentation générale de l'offre	
2. Références Générales du soumissionnaire	
3. Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires pour les trois (03) dernières années (2016, 2017, 2018)	
4. Description détaillée des garanties sollicitées (conforme aux TDR)	
5. Modalités de mise en jeu de la garantie	
6. Couverture des engagements réglementés	
7. Couverture de la marge de solvabilité	
8. Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des trois (03) dernières années (2016,2017 et 2018)	
9. Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés, pour chaque lot, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

- Evaluation Financière

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique > ou = à 80% de oui seront analysées.

13. Attribution

L'Assureur sera choisi selon la méthode du moins-disant. Pour chaque lot, l'Autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, auprès de la Direction Administrative, Direction Générale, en face de la MIRAP sise à Elig-Essonno.

Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699370748.

YAOUNDE le 5 Aout 2020
Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*
MOUTE A BIDIAS Camille

COMMUNE DE BONALÉA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°014/AONO/C-BONALEA/CIPM/2020 DU 24/07/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
PONT DEFINITIF SUR LE TRONCON DE ROUTE BENGSE-CARREFOUR MYANYAMBE , DANS LA
COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : MINTP,
LIGNEFONDS ROUTIER, EXERCICE 2020**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de la ligne Fonds Routier, exercice 2019, le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un pont définitif sur le tronçon de route Bengse-Carrefour Myanyambe, dans la Commune de Bonalea, Département du MOUNGO, Région du littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres comprennent notamment :

- Les installations ;
- Le nettoyage et terrassements ;
- L'assainissement - Drainage ;
- Ouvrages d'art ;
- La signalisation et équipements de sécurité;
- Divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de 49 912 684 (Quarante-neuf million neuf cent douze mille six cent quatre-vingt quatre) francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par de la ligne Fonds Routier, exercice 2019 à la Commune de Bonaléa

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 026 857 / 696 486 909 / 699 053 955, dès publication du présent

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 696 486 909 / 699 053 955 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **30000** (trente mille) francs CFA payable à la **Recette Municipale de la Commune de Bonaléa**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 026 857 / 696 486 909 / 699 053 955, au plus tard le **18/08/2020** à **12 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°014/AONO/C-BONALEA/CIPM/2020 DU 24/07/2020
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LE TRONCON DE ROUTE
BENGSE-CARREFOUR MYANYAMBE, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO,
REGION DU LITTORAL
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de six (06) mois calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou une assurance de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **998 254** (neuf cent quatre vingt dix huit mille deux cent cinquante quatre) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois calendaire précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **18/08/2020** à **13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa, à la Mairie de Bonaléa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan : administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères essentiels, et suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires :

Il s'agit de :

- L'absence de la caution de soumission ;
- La présence de fausse déclaration ou de pièce falsifiée ;
- L'obtention d'une note inférieure à 80% à l'évaluation ;
- Le non-respect de 6(six) critères essentiels sur les 7 (sept) ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- L'absence d'un sous-détail de prix unitaire ou forfaitaire ;

- La non-conformité du modèle de la soumission ;
- L'absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon d'un chantier au cours des deux (02) dernières années.

Critères essentiels :

Les critères essentiels relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

1. Présentation générale des offres..... oui/non
2. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site..... oui/non
3. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires oui/non
4. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier)... oui/non
5. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels mobilisables (Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison)..... oui/non
6. Méthodologie d'exécution (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène et environnement)..... oui/non
7. La capacité financière oui/non

Chacun de ces critères est validé après satisfaction de :

- 100% des conditions au moins, pour les critères à deux (02) sous-critères ;
- 70% des conditions au moins, pour les critères à trois (03) sous-critères ;
- 75% des conditions au moins, pour les critères à plus de trois (03) sous-critères.

L'évaluation financière consistera d'abord à l'analyse de la cohérence des prix dans le Bordereau des prix unitaires, le Détail quantitatif et estimatif et les Sous-détails des prix unitaires et/ou forfaitaires, puis à la vérification des calculs afin de déterminer le montant réel des offres.

15. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement requise, et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt dix (90) jours calendaire à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 026 857 / 696 486 909 / 699 053 955.

18. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

BONALEA le 24 Juillet 2020

Le MAIRE

MPOCKO Ernest

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00001/AAMI/MINADER-MINEPIA/RGAE/CN/2020 DU 03 AUG 2020 RELATIF À LA RÉALISATION DE L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU COMPTE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE (RGAE) POUR LES EXERCICES 2016, 2017, 2018 ET 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage (RGAE) a été institué par le Décret N° 2015/292 du 29 juin 2015. Placé sous la double tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA), le RGAE vise à mettre à la disposition du Gouvernement et des intervenants du secteur rural des données fiables, pertinentes et suffisamment désagrégées pour des besoins de choix stratégiques, de planification et de suivi/évaluation des initiatives en faveur du développement des activités agropastorales et halieutiques.

De façon spécifique, il est question de :

v Produire des informations statistiques structurelles fiables, pertinentes et suffisamment désagrégées (régions, départements, arrondissements, villages, etc.) sur toutes les exploitations agropastorales et leur environnement ;

v Renforcer les capacités opérationnelles et techniques des cadres du Ministère en charge de l'Agriculture et du Développement Rural (Direction des Enquêtes et des Statistiques Agricoles) et du Ministère en charge de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (Division des Etudes, de la Planification, de la Coopération et des Statistiques) au niveau central et déconcentré, et des acteurs de terrain ;

v Mettre en place un système d'archivage des données et de renforcer la plateforme de diffusion de données statistiques CountrySTAT, terminal de données en ligne ;

v Contribuer à la mise en place d'un Système Permanent et Intégré des Statistiques Agropastorales (SPISA) ; dispositif qui fournira chaque année des données actualisées sur les prévisions, la production et les superficies agricoles, le cheptel et l'aquaculture, les revenus des ménages, leur situation alimentaire et nutritionnelle, les prix, etc.

S'agissant du contrôle de la gestion financière, les dispositions de l'article 45 (2) de l'Arrêté conjoint N°0002/MINADER-MINEPIA du 27 Mai 2016, portant organisation et fonctionnement de la Coordination Nationale du RGAE, prévoient que « les comptes des Coordinations sont audités annuellement suivant les procédures en la matière tant pour les fonds de l'Etat que pour les ressources provenant des partenaires techniques et financiers ». C'est dans ce cadre que s'inscrit le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt.

2. Objet

L'objet de l'avis est la pré qualification des bureaux d'études et des cabinets devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la réalisation de l'audit comptable et financier du compte de la Coordination Nationale du RGAE pour les exercices 2016, 2017, 2018 et 2019. Le champ de l'étude étant, de formuler une opinion professionnelle sur la situation du compte, notamment l'utilisation des fonds durant cette période en conformité avec les conditions fixées dans le régime financier de l'Etat, le système de contrôle de gestion mis en place au RGAE et sa conformité au manuel des procédures de gestion, ainsi que son fonctionnement.

3. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte aux Bureaux d'Etudes et Cabinets de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine objet des prestations.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt, seront financées par le budget du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage (RGAE), exercice 2020.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature comportant un seul volume, doivent être transmis sous plis fermé en trois exemplaires dont un original, au Secrétariat de la Coordination Nationale du RGAE au plus tard le 20 août 2020 à 14 heures précises à l'adresse suivante :

Coordination Nationale du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage (RGAE) sis à Bastos, Immeuble FAO, route GIZ, face PEA-Jeunes.

Tél. : (237) 650 59 54 57 / 694 17 23 86

Ils devront porter la mention :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00001/AAMI/MINADER-MINEPIA/RGAE/CN/2020 DU 03 AUG 2020 RELATIF à la réalisation de L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU COMPTE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE (RGAE) POUR LES EXERCICES 2016, 2017, 2018 et 2019, A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

6. Composition du dossier

Le dossier de candidature devra comprendre :

- Une (01) lettre d'intention, signée par le responsable du Bureau d'Etudes ou du Cabinet ;
- Les copies des références fiscales et administratives du candidat ;
- La liste des références professionnelles concernant les prestations analogues à celles qui sont sollicitées par le candidat, faisant ressortir les montants des différentes prestations, l'administration contractante et l'année d'exécution du contrat.

Chaque référence en prestation similaire devra être justifiée par :

- La copie de la première page du marché ;
- La copie de la dernière page du marché ;
- La copie du procès-verbal de réception ou le certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage.

N.B. : Sous peine de rejet, toutes les pièces administratives requises devront être impérativement en copies certifiées conformes par le service émetteur et devront être datées de moins de trois mois.

7. Critères d'évaluation

Les dossiers enregistrés seront examinés par une Commission ad' hoc mise en place par le Coordonnateur National du RGAE. L'avis d'appel d'offres restreint tiendra lieu de résultat de pré-qualification.
Les critères d'évaluation des dossiers de candidature porteront sur :

1 Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative ;
- Présence de documents falsifiés dans le dossier de candidature ;
- Note technique inférieure à 80 points/100.

2 Critères essentiels

- Présentation générale des dossiers (05 pts) ;
- Références du Bureau d'Etudes ou du cabinet pour ce type de prestations au cours des trois (03) dernières années (25 pts) ;
- Description de la méthodologie (40 pts) ;
- Effectif et profil des experts à mobiliser par le Bureau d'Etudes ou le Cabinet en adéquation avec les prestations (30 pts).

N.B. : La note minimale requise pour qu'un Bureau d'Etudes ou un Cabinet soit pré-qualifié est de 80 pts/100.

8. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Coordinateur National du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage (RGAE) sis à Bastos, Immeuble FAO, route GIZ, face PEA-Jeunes.

Tél. : (237) 650 59 54 57 / 694 17 23 86

YAOUNDE le 3 Aout 2020

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MBAIRANODJI ANDRE

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

ADDITIF N°003 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003 /AONO/CIPM/ARMP/2018 DU 27 DEC 2018 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE EN VUE DE LA COUVERTURE DU PARC AUTOMOBILE DE L'AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (EXERCICE 2019) FINANCEMENT : BUDGET ARMP-EXERCICE 2019 (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet de l'appel d'offres :

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour la souscription d'une police d'assurance en vue de la couverture du parc automobile de l'ARMP au titre de l'exercice 2019.

2. Consistance des prestations :

La couverture attendue dans le cadre de cette police d'assurance s'articule autour des garanties ci-après:

Garanties

RC/RTI: Responsabilité Civile/ Recours des Tiers Incendie

DTA: Dommages Tous Accidents

TC : Tierce Collision

Inc: Incendie

Vol

Vol partiel

DR : Défense Recours

IPT : Individuelle Personnes Transportées

Bg: Bris de glaces

La lettre-commande qui sera signée avec l'attributaire couvrira les vingt-six (26) véhicules terrestres à moteur faisant partie du parc automobile de l'ARMP à la date de signature du contrat.

3. Période d'exécution :

La durée de couverture des risques est de douze (12) mois allant du 01er janvier au 31 décembre 2019.

4. Coût prévisionnel :

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt un millions six cent quatre-vingt-cinq mille sept cent quinze (21 685 715) Francs CFA**

5. Participation et origine :

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Compagnies d'Assurances installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), et agréées par le Ministère en charge des Finances.

6. Financement :

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de l'ARMP de l'exercice 2019. Selon l'imputation 00/08/19/02/02.1.5.4.1/670 400.

7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres :

Le dossier de consultation peut être consulté dès diffusion du présent avis au Service des Marchés sis au 4ème étage porte N°6 039 de l'immeuble siège de l'ARMP à Mballa II Yaoundé. Il peut être retiré contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) Francs CFA** dans le compte intitulé « Compte d'Affectation Spécial, CAS-ARMP » ouvert dans les agences BICEC : Agence Centrale Yaoundé; Douala –Bonanjo.

8. Remise des offres :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont, un (01) original et six (06) copies marqués comme tels doit être déposée au service des marchés de l'ARMP au plus tard **le 17 janvier 2019 à 10h00**



(Heure locale).

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°_003___/AONO/CIPM/ARMP/2018 du ___27 DEC 2018___ pour la souscription d'une police d'assurance en vue de la couverture du parc automobile de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (Exercice 2019).

9. Recevabilité des offres :

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance habilitée à émettre des cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce n°10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Ladite caution est fixée à **Francs quatre cents mille (1 000 000) CFA**.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance habilitée à émettre des cautions dans le domaine des marchés publics, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

10. Ouverture des plis :

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu **le ___17 JANVIER 2019___ à 11 heures (Heure locale)** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence de Régulation des Marchés Publics.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

11. Critères d'évaluation :

11.1 Critères éliminatoires.

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- Absence ou irrégularité de la caution de soumission,
- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives;
- Absence d'agrément ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48h ;
- Spécifications techniques non conformes ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Prix de l'offre inférieur à 90% du budget ;
- Non-respect du tarif minimum officiel obligatoire (RC automobile)
- Absence de déclaration sur l'honneur suivant modèle MINMAP ci-joint.

11.2. Critères essentiels.

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points sur la base des critères suivants :

Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	3
Références générales du soumissionnaire, Ancienneté	4

Références du soumissionnaire dans les risques similaires dans les trois (03) dernières années (joindre première et dernière pages du marché)	15
Description détaillée des garanties offertes	12
Modalités de mise en jeu de la garantie	11
Couverture des engagements réglementés	20
Couverture de la marge de solvabilité	20
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des trois (03) dernières années	10
Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	10
TOTAL	100

YAOUNDE le 27 Décembre 2018
 Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
 NGO JOSEPH

Le score minimum technique requis est de 80/100. Et seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ce seuil seront ouvertes.

12. Méthode de sélection de l'Assureur :

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante.

13. Durée de validité des offres :

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements complémentaires :

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

ADDITIF N°003 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003 /AONO/CIPM/ARMP/2018 DU 27 DEC 2018 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE EN VUE DE LA COUVERTURE DU PARC AUTOMOBILE DE L'AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (EXERCICE 2019) FINANCEMENT : BUDGET ARMP-EXERCICE 2019 (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet de l'appel d'offres :

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour la souscription d'une police d'assurance en vue de la couverture du parc automobile de l'ARMP au titre de l'exercice 2019.

2. Consistance des prestations :

La couverture attendue dans le cadre de cette police d'assurance s'articule autour des garanties ci-après:

Garanties

RC/RTI: Responsabilité Civile/ Recours des Tiers Incendie

DTA: Dommages Tous Accidents

TC : Tierce Collision

Inc: Incendie

Vol

Vol partiel

DR : Défense Recours

IPT : Individuelle Personnes Transportées

Bg: Bris de glaces

La lettre-commande qui sera signée avec l'attributaire couvrira les vingt-six (26) véhicules terrestres à moteur faisant partie du parc automobile de l'ARMP à la date de signature du contrat.

3. Période d'exécution :

La durée de couverture des risques est de douze (12) mois allant du 01er janvier au 31 décembre 2019.

4. Coût prévisionnel :

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Vingt un millions six cent quatre-vingt-cinq mille sept cent quinze (21 685 715) Francs CFA

5. Participation et origine :

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Compagnies d'Assurances installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA), et agréées par le Ministère en charge des Finances.

6. Financement :

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de l'ARMP de l'exercice 2019. Selon l'imputation 00/08/19/02/02.1.5.4.1/670 400.

7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres :

Le dossier de consultation peut être consulté dès diffusion du présent avis au Service des Marchés sis au 4ème étage porte N°6 039 de l'immeuble siège de l'ARMP à Mballa II Yaoundé. Il peut être retiré contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA dans le compte intitulé « Compte d'Affectation Spécial, CAS-ARMP » ouvert dans les agences BICEC : Agence Centrale Yaoundé; Douala –Bonanjo.

8. Remise des offres :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont, un (01) original et six (06) copies marqués comme tels doit être déposée au service des marchés de l'ARMP au plus tard le 17 janvier 2019 à 10h00 (Heure locale). Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°_003____/AONO/CIPM/ARMP/2018 du ____27 DEC 2018_____ pour la

souscription d'une police d'assurance en vue de la couverture du parc automobile de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (Exercice 2019).

9. Recevabilité des offres :

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance habilitée à émettre des cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce n°10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Ladite caution est fixée à Francs quatre cents mille (1 000 000) CFA.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance habilitée à émettre des cautions dans le domaine des marchés publics, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

10. Ouverture des plis :

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 17 JANVIER 2019 à 11 heures (Heure locale) par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence de Régulation des Marchés Publics.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

11. Critères d'évaluation :

11. 1 Critères éliminatoires.

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- Absence ou irrégularité de la caution de soumission,
- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives;
- Absence d'agrément ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48h ;
- Spécifications techniques non conformes ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Prix de l'offre inférieur à 90% du budget ;
- Non-respect du tarif minimum officiel obligatoire (RC automobile)
- Absence de déclaration sur l'honneur suivant modèle MINMAP ci-joint.

YAOUNDE le 27 Décembre 2018

11.2. Critères essentiels.

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points sur la base des critères suivants : *Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

ADDITIF N°003 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003 /AONO/CIPM/ARMP/2018 DU 27 DEC 2018 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE EN VUE DE LA COUVERTURE DU PARC AUTOMOBILE DE L'AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (EXERCICE 2019) FINANCEMENT : BUDGET ARMP-EXERCICE 2019 (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet de l'appel d'offres :

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour la souscription d'une police d'assurance en vue de la couverture du parc automobile de l'ARMP au titre de l'exercice 2019.

2. Consistance des prestations :

La couverture attendue dans le cadre de cette police d'assurance s'articule autour des garanties ci-après:

Garanties

RC/RTI: Responsabilité Civile/ Recours des Tiers Incendie

DTA: Dommages Tous Accidents

TC : Tierce Collision

Inc: Incendie

Vol

Vol partiel

DR : Défense Recours

IPT : Individuelle Personnes Transportées

Bg: Bris de glaces

La lettre-commande qui sera signée avec l'attributaire couvrira les vingt-six (26) véhicules terrestres à moteur faisant partie du parc automobile de l'ARMP à la date de signature du contrat.

3. Période d'exécution :

La durée de couverture des risques est de douze (12) mois allant du 01er janvier au 31 décembre 2019.

4. Coût prévisionnel :

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Vingt un millions six cent quatre-vingt-cinq mille sept cent quinze (21 685 715) Francs CFA

5. Participation et origine :

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Compagnies d'Assurances installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA), et agréées par le Ministère en charge des Finances.

6. Financement :

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de l'ARMP de l'exercice 2019. Selon l'imputation 00/08/19/02/02.1.5.4.1/670 400.

7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres :

Le dossier de consultation peut être consulté dès diffusion du présent avis au Service des Marchés sis au 4ème étage porte N°6 039 de l'immeuble siège de l'ARMP à Mballa II Yaoundé. Il peut être retiré contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA dans le compte intitulé « Compte d'Affectation Spécial, CAS-ARMP » ouvert dans les agences BICEC : Agence Centrale Yaoundé; Douala –Bonanjo.

8. Remise des offres :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont, un (01) original et six (06) copies marqués comme tels doit être déposée au service des marchés de l'ARMP au plus tard le 17 janvier 2019 à 10h00 (Heure locale). Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°_003____/AONO/CIPM/ARMP/2018 du ____27 DEC 2018_____ pour la

souscription d'une police d'assurance en vue de la couverture du parc automobile de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (Exercice 2019).

9. Recevabilité des offres :

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance habilitée à émettre des cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce n°10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Ladite caution est fixée à Francs quatre cents mille (1 000 000) CFA.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance habilitée à émettre des cautions dans le domaine des marchés publics, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

10. Ouverture des plis :

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 17 JANVIER 2019 à 11 heures (Heure locale) par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence de Régulation des Marchés Publics.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

11. Critères d'évaluation :

11. 1 Critères éliminatoires.

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- Absence ou irrégularité de la caution de soumission,
- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives;
- Absence d'agrément ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48h ;
- Spécifications techniques non conformes ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Prix de l'offre inférieur à 90% du budget ;
- Non-respect du tarif minimum officiel obligatoire (RC automobile)
- Absence de déclaration sur l'honneur suivant modèle MINMAP ci-joint.

YAOUNDE le 27 Décembre 2018

11.2. Critères essentiels.

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points sur la base des critères suivants : *Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

COMMUNIQUE N°031/C/FEICOM/DG DU 30 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/FEICOM/CIPM/2020 DU 03 JUIN 2020 POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS DE DÉTECTION INCENDIE, DE SÉCURITÉ, DE VIDÉO SURVEILLANCE ET DE L'HORLOGERIE DE L'IMMEUBLE SIÈGE DU FEICOM

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET INTERCOMMUNALE (FEICOM),
Communique :**

Par décision N° 031/D/FEICOM/DG du 30 juillet 2020,

L'Entreprise ci-après, a été déclarée adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
CFAO TECHNOLOGIES & ENERGY	CINQUANTE-NEUF MILLIONS SIX CENTS SEPT MILLE SIX CENTS CINQUANTE-CINQ (59 607 655) FRANCS CFA TTC	TRENTE-SIX (36) MOIS

Le Responsable de ladite Entreprise est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la Décision d'attribution du Marché. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire audit Marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 30 Juillet 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N°032/C/FEICOM/DG DU 30 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°024/AONO/FEICOM/CIPM/2020 EN PROCEDURE
D'URGENCE18 DU JUIN 2020 POUR LA MAINTENANCE DES IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS AU
FEICOM AU TITRE DE L'EXERCICE 2020**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Communique :

Par décision N° 032/D/FEICOM/DG du 30 JUILLET 2020,

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
La SOCIETE BURELEC SARL	VINGT ET UN MILLIONS SEPT CENTS CINQUANTE-HUIT MILLE NEUF CENTS CINQUANTE ET UN (21 758 951) FRANCS CFA TTC	DOUZE (12) MOIS

Le Responsable de ladite Société est invité, dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la Décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 30 Juillet 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

COMMUNIQUE N°_000058/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES N° 003BIS/AONO/CRTV/CIPM/SUBV/2020 POUR L'ACQUISITION DES ROULEAUX DE CABLES HYBRIDES EN FIBRE OPTIQUE A LA CRTV

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CRTV, MAITRE D'OUVRAGE, INFORME LES CANDIDATS A L'APPEL D'OFFRES N° 003BIS/AONO/CRTV/CIPM/SUBV/2020 POUR L'ACQUISITION DES ROULEAUX DE CABLES HYBRIDES EN FIBRE OPTIQUE A LA CRTV, QUE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT PREVUE LE 06/07/2020 EST REPORTEE AU 27AOUT 2020.

UN ADDITIF PEUT ETRE RETIRE TOUS LES JOURS OUVRABLES A LA PORTE 911 DE L'IMMEUBLE DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV A MBALLA II.

YAOUNDE le 3 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/INS/CIPM/2020 DU 15 JUIN 2020.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique, Maître d'Ouvrage, communique :

La société **CENTRAL MOTORS CAMEROUN B.P.** 153226 Yaoundé, est adjudicataire du marché relatif à l'**Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/INS/CIPM/2020 du 15/06/2020** pour la fourniture de six véhicules de type pick-up à l'**INS exercice 2020** ; pour un montant toutes taxes comprises de **cent cinquante-huit millions cinq cent soixante-onze mille quatre cent vingt (158 571 420) francs CFA**, avec un délai de livraison de 30 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service.

L'adjudicataire est invité à se présenter de toute urgence dans les quinze (15) jours ouvrables suivant la publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, Service des Marchés.) de l'INS, sise à l'entrée des Services du Premier Ministre pour souscrire le marché.

YAOUNDE le 30 Juillet 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TEDOU Joseph

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/INS/CIPM/2020 DU 15 JUIN 2020.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique, Maître d'Ouvrage, communique :

La société **CENTRAL MOTORS CAMEROUN B.P.** 153226 Yaoundé, est adjudicataire du marché relatif à l'**Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/INS/CIPM/2020 du 15/06/2020** pour la fourniture de deux véhicules de type station wagon turbo et d'un véhicule de type pick-up à l'INS, **exercice 2020** ; pour un montant toutes taxes comprises de **cent vingt-six millions quatre cent vingt-huit mille cinq cent soixante-dix (126 428 570) francs CFA**, avec un délai de livraison de 45 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service.

L'adjudicataire est invité à se présenter de toute urgence dans les quinze (15) jours ouvrables suivant la publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, Service des Marchés.) de l'INS, sise à l'entrée des Services du Premier Ministre pour souscrire le marché.

YAOUNDE le 30 Juillet 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TEDOU Joseph

PRÉFECTURE DU MBAM ET INOUBOU

COMMUNIQUE N° : 06 /C/PRÉFECTURE/CDPM-2020 DU 03 AOUT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AONO N°06 /CDPM/MI/DU 26/062020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EAUIPEMENT D'UN FORAGE AVEC CHATEAU D 'EAU A LA PAROISSE LOUISE-MARIE DE GRIGNON DE NDIKINIMEKI DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU MBAM- ET-INOUBOU
(AUTORITÉ CONTRACTANTE)

Communique :

Par décision N°06/PRÉFECTURE /CCPM/MI/2020 du

Article 1^{er} : La lettre Commande objet de l'appel d'offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après:

N°	ENTREPRISE PROPOSEE	ADRESSE	MONTANT OFFRE HT(FCFA)	MONTANT OFFRE TTC(FCFA)	RABAIS	DELAIS
01	ETS W TRANSIT INTERNATIONAL SARL	697 91 44 44	12 578 616	15 000 000	//	90jours

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept jours suivant la publication du présent communiqué au secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mbam et Inoubou pour établissement de la lettre commande y relative.

BAFIA le 3 Aout 2020

Le PRÉFET

MONONO ABSALOM WOLOA

MISSION DE PROMOTION DES MATÉRIAUX LOCAUX

COMMUNIQUE N° 004/C/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/20 PORTANT PUBLICATION DE RÉSULTATS D'ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MIPROMALO/DG/CIPM/DAG/SDBC/SM/2020 DU 23 AVRIL 2020 POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES DE PRODUCTION POUR LA MIPROMALO EN DEUX (02) LOTS (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux (MIPROMALO)

Communique par décision N°004/D/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/20 du 16 JUILLET 2020.

Est retenu pour l'exécution des prestations suivantes:

N°	PRESTATIONS	LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC	DELAIS (Mois)
1	ACQUISITION DES PRESSES AURAM 3000 POUR LE PARC DES EQUIPEMENTS TECHNIQUES DE PRODUCTION	1	ETS GREEN GLOBAL B.PYAOUNDE	24 578 160	03
2	ACQUISITION D'UNE EXTRUDEUSE POUR L'UNITE PILOTE DE NKOLBISSON	2	TEL : 695 187 914 650 595 059	32 499 000	03

YAOUNDE le 16 Juillet 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

LIKIBY BOUBAKAR

MISSION DE PROMOTION DES MATÉRIAUX LOCAUX

COMMUNIQUE N° 005/C/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/20PORTANT PUBLICATION DE RÉSULTATS D'ATTRIBUTION DES PRESTATIONS RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MIPROMALO/DG/CIPM/DAG/SDBC/SM/2020 DU 17 JUIN 2020POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES DE LABORATOIRE À LA MIPROMALO (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux (MIPROMALO)

Communique, par décision **N°005/D/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/20** du Est retenu pour l'exécution des prestations suivantes:

N°	PRESTATIONS	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC	DELAIS
1	FOURNITURE DES EQUIPEMENTS TECHNIQUES DE LABORATOIRE A LA MIPROMALO	ETS GREEN GLOBAL B.P ...YAOUNDE TEL : 695 187 914 650 595 059	50 951 200	04 Mois

YAOUNDE le 29 Juillet 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

LIKIBY BOUBAKAR

COMMUNE NKOLAFAMBA

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CNKAF/CIPM/2020 DU 17 AVRIL 2020 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU ÉLECTRIQUE MT TRIPHASÉ 30KVA DE EKOM I – NKOL – OBOM ET BT DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DAO y relatif, sont informés du classement qui suit :

N°	Entreprise	Montant HT	Montant TTC	Note technique	Délai d'exécution	Classement
	CONFEX CAM SARL	29 096 100	34 828 374	37/50 soit 74%	TROIS (03) MOIS	1^{er}

Est déclaré adjudicataire des prestations relatives audit Appel d'Offres et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

CONFEX CAM SARL; BP 8228 YAOUNDE TEL: 677 58 05 90

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution./-

NKOLAFAMBA le 11 Juin 2020

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE NKOLAFAMBA

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CNKAF/ CIPM/2020 DU 21 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE MT (2 500M) ET BT (1 000M) DU CENTRE ADMINISTRATIF DE NKOLAFAMBA - NKOLMEYANG, DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, (EN PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DAO y relatif, son informés du classement qui suit :

N°	Entreprise	Montant HT	Montant TTC	Note technique	Délai d'exécution	Classement
	STE MOTAICAM SARL	36 496 436 après rabais de 7, 40%	43 522 000	47/50 soit 94%	TROIS (03) MOIS	1 ^{er}

Est déclaré adjudicataire des prestations relatives audit Appel d'Offres et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

STE MOTAICAM SARL, BP 11558 YAOUNDE Tél. 677 86 79 15

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution./-

NKOLAFAMBA le 15 Juin 2020

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE NKOLAFAMBA

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CNKAF/CIPM/2020 DU 30 MARS 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES ÉQUIPÉS D'UNE PMH DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE). LOT 1: LOCALITE DE NKOLAFAMBA; LOT 2: LOCALITE DE NGALAN FONGFINANCEMENT : BIP MINADER 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,
(AUTORITE CONTRACTANTE)**

Communiqué,

Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DAO y relatif, sont informés du classement qui suit :

N° LOT	Entreprises	Montant HT	Montant TTC	Note technique	Délai d'exécution	Classement
01	MARTEAU SERVICES	6 364 780	7 590 000	23/28	TROIS (03) MOIS	1 ^{er}
02	MARTEAU SERVICES	6 364 780	7 590 000	23/28	TROIS (03) MOIS	1 ^{er}

Est déclaré adjudicataire des prestations relatives audit Appel d'Offres et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

MARTEAU SERVICES ; BP 33 192 YAOUNDE TEL: 674 63 49 99

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution./-

NKOLAFAMBA le 13 Mai 2020

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE NKOLAFAMBA

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CNKAF/CIPM/2020 DU 03 AVRIL 2020 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR À NKOULOU DANS LACOMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,
(AUTORITE CONTRACTANTE)**

Communique,

Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DAO y relatif, son informés du classement qui suit :

N°	Entreprise	Montant HT	Montant TTC	Note technique	Délai d'exécution	Classement
	1. A. BELLA COMPANY	33 533 466	39 988 658	28/30	TROIS (03) MOIS	1 ^{er}

Est déclaré adjudicataire des prestations relatives audit Appel d'Offres et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

A. BELLA COMPANY ; BP 563 YAOUNDE TEL: 699 95 77 82

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution./-

NKOLAFAMBA le 1 Juin 2020

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE NKOLAFAMBA

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CNKAF/CIPM/2020 DU 19 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN PICK – UP À LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : RESSOURCES PROPRES COMMUNE 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Communiqué,

Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DAO y relatif, son informés du classement qui suit :

N°	Entreprise	Montant HT	Montant TTC	Délai d'exécution	Classement
01	CENTRAL MOTORS CAMEROUN (CMC)	22 641 510	27 000 000	UN (01) MOIS	1^{er}

Est déclaré adjudicataire des prestations relatives audit Appel d'Offres et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

CENTRAL MOTORS CAMEROUN (CMC) BP 15326 YAOUNDE TEL: 222 30 80 97

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution./-

NKOLAFAMBA le 25 Juin 2020

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE NKOLAFAMBA

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CNKAF/CIPM/2020 DU 06 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NKOLO III DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,
(AUTORITE CONTRACTANTE)**

Communiqué,

Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DAO y relatif, son informés du classement qui suit :

N°	Entreprise	Montant HT	Montant TTC	Note technique	Délai d'exécution	Classement
	ETS LA BROCANTE	12 102 950	14 432 768	24/30	TROIS (03) MOIS	1^{er}

Est déclaré adjudicataire des prestations relatives audit Appel d'Offres et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

ETS LA BROCANTE ; BP 6005 YAOUNDE TEL: 6 99 91 14 32

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution./-

NKOLAFAMBA le 4 Juin 2020

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE NKOLAFAMBA

DÉCLARANT INFRUCTUEUSE LA DEMANDE DE COTATION N°002/AC/CNKAF/CIPM/2020 DU 07 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES & DES MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES ET DIDACTIQUES À LA « CAF LA PROVIDENCE » DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA
(AUTORITE CONTRACTANTE)**

Communiqué,

Est déclarée infructueuse la Demande de Cotation n°002/AC/CNKAF/CIPM/2020 du 07 juillet 2020 pour la fourniture du Paquet Minimum aux écoles primaires publiques & des matériels pédagogiques et didactiques à la « **CAF la Providence** » dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre (*en procédure d'urgence*).

FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2020

NKOLAFAMBA le 1 Aout 2020

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION
N°003/DC/INS/CIPM/2020 DU 28 JANVIER 2020.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique, Maître d'Ouvrage, communique :

L'Etablissement **EDCA**, B.P : 17181-Yaoundé, est adjudicataire de la lettre-commande relative à la Demande de Cotation **N°003/DC/INS/CIPM/2020 du 28/01/2020 pour la fourniture du matériel de bureau de l'immeuble siège de l'Institut National de la Statistique (INS) exercice 2020** ; pour un montant toutes taxes comprises de **quinze millions sept cent soixante-dix mille huit cent treize (15 770 813) francs CFA**, avec un délai d'exécution de **quarante-cinq (45) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service.

L'adjudicataire est invité à se présenter de toute urgence dans les quinze (15) jours ouvrables suivant la publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, Service des Marchés.) de l'INS, sise à l'entrée des Services du Premier Ministre pour souscrire la lettre commande.

Les soumissionnaires non retenus sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours ouvrables. Passé ce délai, ces offres seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée des cautions de soumission pour les entreprises non retenues.

YAOUNDE le 27 Juillet 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TEDOU Joseph

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

COMMUNIQUE N°113/C/ARMP/DG/DAF/SDAC/CSM/17DU 16 AOÛT 2017 PORTANT PUBLICATION D'UN ADDITIF POUR LE REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT DES OFFRES RELATIFS À LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/CIPM/ARMP/17 DU 17 JUIN 2017 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE QUATORZE (14) SPLITS À L'IMMEUBLE SIÈGE DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), Maître d'Ouvrage, informe les soumissionnaires intéressés par la Demande de Cotation n N°004/DC/CIPM/ARMP/17 du 17 juin 2017 pour la fourniture et l'installation de quatorze (14) splits à l'immeuble siège de l'Agence de Régulation des Marchés Publics que 1 ouverture des plis initialement prévue pour le mercredi 16 août 2017, est reportée au mercredi 23 août 2017 à dix (10) heures précises. le reste sans changement.

YAOUNDE le 16 Aout 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

COMMUNE NKOLAFAMBA

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/AC/CNKAF/CIPM/2020 DU 12 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES & DES MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES ET DIDACTIQUES À LA « CAF LA PROVIDENCE » DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA (AUTORITE CONTRACTANTE)

Communique,

Les soumissionnaires concernés par la Demande de Cotation susmentionnée sont informés que ladite Demande de Cotation est déclarée infructueuse.

Par conséquent, il invite lesdits soumissionnaires à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, pour le retrait de leurs offres, faute de quoi, elles seront purement et simplement détruites./-

NKOLAFAMBA le 14 Juin 2020

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

COMMUNIQUE N°031/C/FEICOM/DG DU 30 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/FEICOM/CIPM/2020 DU 03 JUIN 2020 POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS DE DÉTECTION INCENDIE, DE SÉCURITÉ, DE VIDÉO SURVEILLANCE ET DE L'HORLOGERIE DE L'IMMEUBLE SIÈGE DU FEICOM

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Communique :

Par décision N° 031/D/FEICOM/DG du 30 juillet 2020,

L'Entreprise ci-après, a été déclarée adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
CFAO TECHNOLOGIES & ENERGY	CINQUANTE-NEUF MILLIONS SIX CENTS SEPT MILLE SIX CENTS CINQUANTE-CINQ (59 607 655) FRANCS CFA TTC	TRENTE-SIX (36) MOIS

Le Responsable de ladite Entreprise est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la Décision d'attribution du Marché. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire audit Marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 30 Juillet 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N°032/C/FEICOM/DG DU 30 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°024/AONO/FEICOM/CIPM/2020 EN PROCEDURE
D'URGENCE18 DU JUIN 2020 POUR LA MAINTENANCE DES IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS AU
FEICOM AU TITRE DE L'EXERCICE 2020**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Communique :

Par décision N° 032/D/FEICOM/DG du 30 JUILLET 2020,

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
La SOCIETE BURELEC SARL	VINGT ET UN MILLIONS SEPT CENTS CINQUANTE-HUIT MILLE NEUF CENTS CINQUANTE ET UN (21 758 951) FRANCS CFA TTC	DOUZE (12) MOIS

Le Responsable de ladite Société est invité, dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la Décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 30 Juillet 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

DECISION N°031/D/FEICOM/DG DU 30 JUILLET 2020 POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS DE DÉTECTION INCENDIE, DE SÉCURITÉ, DE VIDÉO SURVEILLANCE ET DE L'HORLOGERIE DE L'IMMEUBLE SIÈGE DU FEICOM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale ;

Vu le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE** Directeur Général du FEICOM ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°021/AONO/FEICOM/CIPM/2020 du 03 juin 2020 pour la réalisation des prestations de maintenance des équipements de détection incendie, de sécurité, de vidéo surveillance et de l'horlogerie de l'immeuble siège du FEICOM

DECIDE:

Article 1er : L'Entreprise **CFAO TECHNOLOGIES & ENERGY, BP : 12937 Douala-Cameroun, Tél : (237) 222 23 26 12/ 334 291 422**, est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert **N°021/AONO/FEICOM/CIPM/2020 du 03 juin 2020**, relatif à la réalisation des prestations de maintenance des équipements de détection incendie, de sécurité, de vidéo surveillance et de l'horlogerie de l'immeuble siège du FEICOM, pour un montant de **cinquante-neuf millions six cents sept mille six cents cinquante-cinq (59 607 655) francs CFA TTC**, pour un délai d'exécution de **trente-six (36) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Article 2 : Le Responsable de ladite Entreprise est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement du Marché y afférent.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 30 Juillet 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

COMMUNE NKOLAFAMBA

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CNKAF/CIPM/2020 DU 17 AVRIL 2020 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU ÉLECTRIQUE MT TRIPHASÉ 30KVA DE EKOM I – NKOL-OBOM ET BT DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, (AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;

Vu la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Nkolafamba ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°000201/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°004/AONO/CNKAF/CIPM/2020 du 17 AVRIL 2020 pour la réalisation des travaux de construction d'un réseau électrique MT triphasé 30KVA de EKOM I – NKOL-OBOM et BT dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre (*en procédure d'urgence*) ;

Vu le procès-verbal de la Session n°015 du 27 mai 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba ;

Décide :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des prestations relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert n°004/AONO/CNKAF/CIPM/2020 du 17 AVRIL 2020 pour la réalisation des travaux de d'un réseau électrique MT triphasé 30KVA de EKOM I – NKOL – OBOM et BT dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre (*en procédure d'urgence*), et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

CONFEX CAM SARL; BP 8228 YAOUNDE TEL: 677 58 05 90

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

NKOLAFAMBA le 11 Juin 2020

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE NKOLAFAMBA

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CNKAF/CIPM/2020 DU 21 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE MT (2 500M) ET BT (1 000M) DU CENTRE ADMINISTRATIF DE NKOLAFAMBA - NKOLMEYANG, DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, (AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;

Vu la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Nkolafamba ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°000201/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°008/AONO/CNKAF/CIPM/2020 du 15 Juin 2020 pour l'exécution des travaux de construction d'un Approvisionnement en Eau Potable dans le Centre Administratif de Nkolafamba dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre (*en procédure d'urgence*) ;

Vu le procès-verbal de la Session n°019 du 11 juin 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba ;

Décide :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des prestations relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert n°005/AONO/CNKAF/CIPM/2020 du 21 AVRIL 2020 pour les travaux d'extension du réseau électrique MT (2 500m) et BT (1 000m) du Centre administratif de Nkolafamba - Nkolmeyang, dans la Commune de Nkolafamba Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre (*en procédure d'urgence*), et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

STE MOTAICAM SARL, BP 11558 YAOUNDE Tél. 677 86 79 15

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.-

NKOLAFAMBA le 15 Juin 2020

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

DÉCISION N°002249/INS/DG/DAF/SDBM/SMA DU 30 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/INS/CIPM/2020 DU 15 JUIN 2020 POUR LA FOURNITURE DE DEUX VÉHICULES DE TYPE STATION WAGON TURBO ET D'UN VÉHICULE DE TYPE PICK-UP À L'INS, POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2020.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°0206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Etablissements Publics ;

Vu la décision N°142D/MINMAP/SG/DAJ du 30 juillet 2013 constatant la composition des commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et entreprises du secteur public et parapublic ;

Vu la circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres Organismes subventionnés, pour l'exercice 2020 ;

Vu le procès-verbal de la session du 29/ 05 /2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'INS statuant sur la proposition d'attribution de la lettre-commande ;

Vu la lettre du 25 juin 2020 du président de la CIPM portant proposition d'attribution de l'Appel d'Offres n°008/INS/CIPM/2020 du 15 juin 2020 fourniture de deux véhicules de type station wagon turbo et d'un véhicule de type pick-up à l'INS.

Décide :

Article 1^{er} : la société **CENTRAL MOTORS CAMEROUN B.P. 153226** Yaoundé, est attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/INS/CIPM/2020 du 15 juin 2020, pour la fourniture de deux véhicules de type station wagon turbo et d'un véhicule de type pick-up à l'INS; pour un montant toutes taxes comprises de **cent vingt-six millions quatre cent vingt-huit mille cinq cent soixante-dix (126 428 570) francs CFA** avec un délai de livraison de 45 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Article 2 : La présente décision sera publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 30 Juillet 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TEDOU Joseph

COMMUNE NKOLAFAMBA

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CNKAF/CIPM/2020 DU 30 MARS 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES ÉQUIPÉS D'UNE PMH DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE). LOT 1: LOCALITE DE NKOLAFAMBA; LOT 2: LOCALITE DE NGALAN FONG FINANCEMENT : BIP MINADER 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, (AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;

Vu la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020;

Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Nkolafamba ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°000201/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre;

Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°001/AONO/CNKAF/CIPM/2020 du 30 MARS 2020 pour l'exécution des travaux de construction de deux forages équipés d'une PMH dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre (*en procédure d'urgence*) ; **LOT 1: LOCALITE DE NKOLAFAMBA; LOT 2: LOCALITE DE NGALAN FONG;**

Vu le procès-verbal de la Session n°007 du 04 mai 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba ;

Décide :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des prestations relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert n°001/AONO/CNKAF/CIPM/2020 du 30 MARS 2020 pour l'exécution des travaux de construction de deux forages équipés d'une PMH (**LOT 1: LOCALITE DE NKOLAFAMBA; LOT 2: LOCALITE DE NGALAN FONG**) dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre (*en procédure d'urgence*), et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

MARTEAU SERVICES ; BP 33 192 YAOUNDE TEL: 674 63 49 99

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

NKOLAFAMBA le 13 Mai 2020

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE NKOLAFAMBA

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CNKAF/CIPM/2020 DU 03 AVRIL 2020 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR À NKOULOU DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, (AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;

Vu la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020;

Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Nkolafamba ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°000201/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre;

Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°002/AONO/CNKAF/CIPM/2020 du 03 AVRIL 2020 pour la réalisation des travaux de construction d'un hangar à Nkoulou dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre (*en procédure d'urgence*) ;

Vu le procès-verbal de la Session n°013 du 19 mai 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba ;

Décide :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des prestations relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert n°002/AONO/CNKAF/CIPM/2020 du 03 AVRIL 2020 pour la réalisation des travaux de construction d'un hangar à Nkoulou dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre (*en procédure d'urgence*), et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

A. BELLA COMPANYY ; BP 563 YAOUNDE TEL: 699 95 77 82

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

NKOLAFAMBA le 1 Juin 2020

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE NKOLAFAMBA

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CNKAF/CIPM/2020 DU 13 MAI 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MEHANDAN DANS LACOMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, (AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;

Vu la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Nkolafamba ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°000201/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°006/AONO/CNKAF/CIPM/2020 du 13 mai 2020 pour les travaux de construction d'un logement d'astreinte pour enseignants à l'école publique de Mehandan dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre (*en procédure d'urgence*) ;

Vu le procès-verbal de la Session n°022 du 17 juin 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba ;

Décide :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des prestations relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert n°006/AONO/CNKAF/CIPM/2020 du 13 mai 2020 pour les travaux de construction d'un logement d'astreinte pour enseignants à l'école publique de Mehandan dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre (*en procédure d'urgence*), et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

ETS INTERNATIONAL CONCEPT SERVICES (ICS) ; BP TEL: 670 90 36 58

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

NKOLAFAMBA le 22 Juin 2020

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE NKOLAFAMBA

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CNKAF/CIPM/2020 DU 19 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN PICK – UP À LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : RESSOURCES PROPRES COMMUNE 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, (AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;
Vu la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;
Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Nkolafamba ;
Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
Vu l'Arrêté n°000201/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;
Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu la Circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°007/AONO/CNKAF/CIPM/2020 du 19 mai 2020 pour la fourniture d'un Pick – up à la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre (*en procédure d'urgence*) ;
Vu le procès-verbal de la Session n°022 du 17 juin 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba ;

Décide :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des prestations relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert n°007/AONO/CNKAF/CIPM/2020 du 19 mai 2020 pour la fourniture d'un Pick – up à la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre (*en procédure d'urgence*), et conformément aux stipulations du DAO, le fournisseur suivant :

CENTRAL MOTORS CAMEROUN (CMC); BP 15326 YAOUNDE TEL: 222 30 80 97

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

NKOLAFAMBA le 25 Juin 2020

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE NKOLAFAMBA

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CNKAF/CIPM/2020 DU 06 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NKOLO III DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, (AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;

Vu la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Nkolafamba ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°000201/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°003/AONO/CNKAF/CIPM/2020 du 06 AVRIL 2020 pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de Nkolo III dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre (*en procédure d'urgence*) ;

Vu le procès-verbal de la Session n°007 du 04 mai 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba ;

Décide :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des prestations relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert n°003/AONO/CNKAF/CIPM/2020 du 06 AVRIL 2020 pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de Nkolo III dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre (*en procédure d'urgence*), et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

ETS LA BROCANTE ; BP 6005 YAOUNDE TEL: 6 99 91 14 32

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.-

NKOLAFAMBA le 4 Juin 2020

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

DECISION N°032 /D/FEICOM/DG DU 30 JUILLET 2020 POUR LA MAINTENANCE DES IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS AU FEICOM AU TITRE DE L'EXERCICE 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale ;

Vu le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE** Directeur Général du FEICOM ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°024/AONO/FEICOM/CIPM/2020 en procédure d'urgence du 18 juin 2020 pour la maintenance des imprimantes et photocopieurs au FEICOM au titre de l'exercice 2020

DECIDE:

Article 1er : La **SOCIETE BURELEC SARL, BP : 735 Yaoundé-Cameroun, Tél : (237) 222 23 55 07/ 222 22 18 55**, est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert **N°024/AONO/FEICOM/CIPM/2020** 18 juin 2020 en procédure d'urgence relatif la maintenance des imprimantes et photocopieurs au FEICOM au titre de l'exercice 2020, pour un montant de **vingt et un millions sept cents cinquante-huit mille neuf cents cinquante et un (21 758 951) francs CFA TTC**, pour un délai d'exécution de **douze (12) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Article 2 : Le Responsable de ladite Société est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement de la Lettre-Commande y afférente.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 30 Juillet 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

PRÉFECTURE DU MBAM ET INOUBOU

DECISION N°06 /PREFECTURE/CDPM- MI/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/2020/AONO/PREFECTURE/CDPM- MI/2020 DU 26/06/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UN FORAGE AZVEC CHÂTEAU D'EAU A LA PAROISSE LOUISSE MARIE DE GRIGNON DE NDIKINIMEKI , DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTREFINANCEMENT :BIP MINEPAT EXERCICE 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MBAM- ET-INOUBOU A BAFIA,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution,

Vu le décret n°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République,

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics,

Vu la circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instruction relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2020

Vu le décret n°2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Monsieur Absalom WOLOA MONONO aux fonctions de Préfet du Département du Mbam et Inoubou,

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°06/AONO/PREFECTURE/CdPM- MI/2020 DU 26/06/2020 en procédure d'urgence, pour les travaux de construction et équipement d'un forage avec château d'eau à la paroisse Louise-Marie de Grignon de NdiKiniméki , Département du Mbam-et-Inoubou, Région du Centre

Décide :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

N°	ADJUDICATAIRES	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
01	ETS W TRANSIT INTERNATIONAL SARL	12 578 616	15 000 000	TROIS MOIS

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

MISSION DE PROMOTION DES MATÉRIAUX LOCAUX

DECISION N°004/D/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/20 PORTANT PUBLICATION DE RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MIPROMALO/DG/CIPM/DAG/SDBC/SM/2020 DU 23 AVRIL 2020 POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES DE PRODUCTION POUR LA MIPROMALO EN DEUX (02) LOTS (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA MIPROMALO

- Vu la constitution ;
- Vu la Loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;
- Vu la Loi N° 2018/ 012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'état et des autres entités publiques ;
- Vu la Loi N° 2019/023 du 24 décembre 2019, portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020;
- Vu le décret N°90/1353 du 18 septembre 1990 portant création de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux, modifié et complété par le décret N°2018/594 du 17 octobre 2018 portant réorganisation de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux;
- Vu le décret N°2010/025 du 28 janvier 2010 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux ;
- Vu le décret N°2017/387 du 20 juillet 2017 portant nomination du Directeur de la Mission de Promotion des Matériaux locaux;
- Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu le décret N°2019/320 du 19 Juin 2019 précisant les modalités d'application de certaines dispositions des lois N°2017/010 et 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics et des entreprises publiques ;
- Vu la circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des Loix de Finances, au Suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 ;
- Vu le DAO N°003/AONO/MIPROMALO/CIPM/DAG/SDBC/SM/2020 du 23 avril 2020 pour l'acquisition des équipements techniques de production pour la MIPROMALO en deux (02) lots (en procédure d'urgence).
- Vu le rapport de la Sous-Commission d'Analyse des Offres (SCAO) ;
- Vu la nécessité de service,

DECIDE

Article 1: L'Etablissement GREEN GLOBAL B.P YAOUNDE TEL : 695 187 914 / 650 595 059, a été retenu pour l'exécution des lettres commandes indiquées :

N°	PRESTATIONS	LOT
1	ACQUISITION DES PRESSES AURAM 3000 POUR LE PARC DES EQUIPEMENTS TECHNIQUES DE PRODUCTION	1
2	ACQUISITION D'UNE EXTRUDEUSE POUR L'UNITE PILOTE DE NKOLBISSON	2

YAOUNDE le 16 Juillet 2020

Article 2: l'Etablissement GREEN GLOBAL B.P YAOUNDE, B.P Yaoundé, est invité à se présenter à la MIPROMALO pour l'établissement des projets des lettres commandes correspondantes.

LIKIBY BOUBAKAR
 Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et appliquée partout où besoin sera. /-

MISSION DE PROMOTION DES MATÉRIAUX LOCAUX

DECISION N°005/D/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/20 PORTANT PUBLICATION DE RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DES PRESTATIONS RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MIPROMALO/DG/CIPM/DAG/SDBC/SM/2020 DU 17 JUIN 2020 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE LABORATOIRE À LA MIPROMALO (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA MIPROMALO

Vu la constitution ;

Vu la Loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

Vu la Loi N° 2018/ 012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'état et des autres entités publiques ;

Vu la Loi N° 2019/023 du 24 décembre 2019, portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020;

Vu le décret N°90/1353 du 18 septembre 1990 portant création de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux, modifié complété par le décret N°2018/594 du 17 octobre 2018 portant réorganisation de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux;

Vu le décret N°2010/025 du 28 janvier 2010 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux ;

Vu le décret N°2017/387 du 20 juillet 2017 portant nomination du Directeur de la Mission de Promotion des Matériaux locaux

Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu le décret N°2019/320 du 19 Juin 2019 précisant les modalités d'application de certaines dispositions des lois N°2017/010 et 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics et des entreprises publiques ;

Vu la circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances au Suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 ;

Vu le DAO N°004/AONO/MIPROMALO/CIPM/DAG/SDBC/SM/2020 du 17 Juin 2020 pour la fourniture des équipements techniques de laboratoire à la MIPROMALO (en procédure d'urgence).

Vu le rapport de la Sous-Commission d'Analyse des Offres (SCAO) ;

Vu la nécessité de service,

DECIDE

Article 1: L'Etablissement GREEN GLOBAL B.P ...YAOUNDE TEL : 695 187 914/650 595 059, a été retenu pour l'exécution de la lettre commande indiquée :

N°	PRESTATIONS	MONTANT TTC (F.CFA)	DELA
1	FOURNITURE DES EQUIPEMENTS TECHNIQUES DE LABORATOIRE A LA MIPROMALO	50 951 200	04 Mo

Article 2: l'Etablissement **GREEN GLOBAL B.P.....YAOUNDE**, est invité à se présenter à la MIPROMALO pour l'établissement de la lettre commande correspondante.

Article 3 : La présente décision sera publiée, enregistrée et appliquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 29 Juillet 2020

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

LIKIBY BOUBAKAR

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

DÉCISION N°002251/INS/DG/DAF/SDBM/SMA DU 30 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/INS/CIPM/2020 DU 15 JUIN 2020 POUR LA FOURNITURE DE SIX VÉHICULES DE TYPE PICK-UP À L'INS, POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2020.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°0206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Etablissements Publics ;

Vu la décision N°142D/MINMAP/SG/DAJ du 30 juillet 2013 constatant la composition des commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et entreprises du secteur public et parapublic ;

Vu la circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres Organismes subventionnés, pour l'exercice 2020 ;

Vu le procès-verbal de la session du 29/ 05 /2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'INS statuant sur la proposition d'attribution du marché ;

Vu la lettre du 25 juin 2020 du président de la CIPM portant proposition d'attribution de l'Appel d'Offres n°009/INS/CIPM/2020 du 15 juin 2020 fourniture de six véhicules de type pick-up à l'INS.

Décide :

Article 1er : la société CENTRAL MOTORS CAMEROUN B.P. 153226 Yaoundé, est attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/INS/CIPM/2020 du 15 juin 2020, la fourniture de six véhicules de type pick-up à l'INS ; pour un montant toutes taxes comprises de **cent cinquante-huit millions cinq cent soixante-onze mille quatre cent vingt (158 571 420) francs CFA** avec un délai de livraison de 30 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Article 2 : La présente décision sera publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 30 Juillet 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TEDOU Joseph

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

DÉCISION N°002121/INS/DG/DAF/SDBM/SMA/NNCP DU 27 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/INS/CIPM/2020 DU 28/01/2020 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL DE BUREAU DE L'IMMEUBLE SIÈGE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS) EXERCICE 2020 ;

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°0206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Etablissements Publics ;

Vu la décision N°142D/MINMAP/SG/DAJ du 30 juillet 2013 constatant la composition des commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et entreprises du secteur public et parapublic ;

Vu La Circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 du MINFI portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu le procès-verbal de la session du 28 février 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'INS statuant sur la proposition d'attribution de la lettre-commande ;

Vu la lettre du 31 mars 2020 du président de la CIPM portant proposition d'attribution de la Demande de Cotation n°003/DC/INS/CIPM/2020 du 28 janvier 2020 pour la fourniture du matériel de bureau de l'immeuble siège de l'Institut National de la Statistique (INS) ;

Vu la lettre n°002941/L/PR/MINMAP/CAB du 10 juillet 2020 du Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics transmise à la CCCM-BEC.

Décide :

Article 1^{er} : L'ETABLISSEMENT EDCA, B.P : 17181-Yaoundé, est adjudicataire de la lettre-commande relative à la Demande de Cotation N°003/DC/INS/CIPM/2020 du 28/01/2020 pour la fourniture du matériel de bureau de l'immeuble siège de l'Institut National de la Statistique (INS) exercice 2020 ; pour un montant toutes taxes comprises de **quinze millions sept cent soixante-dix mille huit cent treize (15 770 813) francs CFA**, avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Article 2 : La présente décision sera publiée partout ou besoin sera.

YAOUNDE le 27 Juillet 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TEDOU Joseph

COMMUNE NKOLAFAMBA

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/AC/CNKAF/CIPM/2020 DU 07 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES & DES MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES ET DIDACTIQUES À LA « CAF LA PROVIDENCE » DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA (AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;

Vu la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Nkolafamba ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°000201/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu la Demande de Cotation n°002/AC/CNKAF/CIPM/2020 du 07 Juillet 2020 pour la fourniture du Paquet Minimum aux écoles primaires publiques & des matériels pédagogiques et didactiques à la « **CAF la Providence** » dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre (*en procédure d'urgence*) ;

Vu le procès-verbal de la Session n°028 du 30 juillet 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba ;

Décide :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des prestations relatives à la Demande de Cotation n°002/AC/CNKAF/CIPM/2020 du 07 Juillet 2020 pour la fourniture du Paquet Minimum aux écoles primaires publiques & des matériels pédagogiques et didactiques à la « **CAF la Providence** » dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre (*en procédure d'urgence*), et conformément aux stipulations du DC, le Prestataire suivant :

ETS MIRONAES BP. 4391 YAOUNDE Tél. 699 98 84 31 / 677 74 23 35

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

NKOLAFAMBA le 3 Aout 2020

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE NKOLAFAMBA

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/AC/CNKAF/CIPM/2020 DU 12 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES & DES MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES ET DIDACTIQUES À LA « CAF LA PROVIDENCE » DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA (AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;

Vu la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Nkolafamba ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°000201/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoint au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu la Demande de Cotation n°001/AC/CNKAF/CIPM/2020 du 12 MAI 2020 pour la fourniture du Paquet Minimum aux écoles primaires publiques & des matériels pédagogiques et didactiques à la « **CAF la Providence** » dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre (*en procédure d'urgence*) ;

Vu le procès-verbal de la Session n°016 du 09 juin 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba ;

Décide :

Article 1^{er} : Est déclarée **infructueuse** la Demande de Cotation n°001/AC/CNKAF/CIPM/ 2020 du 12 MAI 2020 pour la fourniture du Paquet Minimum aux écoles primaires publiques & des matériels pédagogiques et didactiques à la « **CAF la Providence** » dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre (*en procédure d'urgence*)

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

NKOLAFAMBA le 14 Juin 2020

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

ADDITIF N°4 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°014/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 DU 11 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE DE TROIS VEHICULES À L'HÔPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2020.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le 5 Août 2020 à 12h00min et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 014 /AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 du 11 mai 2020 pour la fourniture de trois (03) véhicules à l'Hôpital Général de Douala (HGD). A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le 11 Août 2020 à 11h00min et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°014/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 du 11 mai 2020 pour la fourniture de trois (03) véhicules à l'Hôpital Général de Douala (HGD). A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le 5 Août 2020 à 12h00min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le 11 Août 2020 à 12h00min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.</p>

DOUALA le 4 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

ADDITIF N° 01 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003BIS/AONO/CRTV/CIPM/SUBV/2020 DU 05/06/2020 POUR L'ACQUISITION DES ROULEAUX DE CABLES HYBRIDES EN FIBRE OPTIQUE A LA CRTV

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9^e étage porte 911, au plus tard le 10 AOUT 2020 à 12 heures, heure locale.</p> <p>Each bid drafted in English or French produced in six (06) copies, that is one (01) original and five (05) duplicates labelled as such should be forwarded to the Department of Administrative and Financial Affairs, Procurement Service, 9th Floor, Room 911 latest on 06/07/2020 at 12 : 00, local time,</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9^e étage porte 911, au plus tard le 27 AOUT 2020 à 12 heures, heure locale.</p> <p>Submission of tenders</p> <p>Each bid drafted in English or French produced in six (06) copies, that is one (01) original and five (05) duplicates labelled as such should be forwarded to the Department of Administrative and Financial Affairs, Procurement Service, 9th Floor, Room 911 latest on 27 AOUT 2020 at 12 : 00, local time</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu en un temps le 10 AOUT 2020 à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés sise au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu en un temps le 27 AOUT 2020 à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés sise au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.</p> <p>The opening of administrative documents, technical and financial bids shall take place in one stage on 27 AOUT 2020 at 1 :00 p.m, local time and shall be led by CRTV's Internal Tender Committee located on the ground floor of CRTV's TV Production Centre at Mballa II.</p>

3 Autres

Au lieu de ...

AU NIVEAU DU RPAO

Préparation et dépôt des Offres

5.3 les Offres rédigées en français ou en anglais en (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels devront parvenir au Service des Marchés 9^{ème} étage, porte 911, au plus tard **le lundi 06 juillet 2020 à 12heures**, heure locale, contre récépissé de dépôt et devront porter la mention : Appel d'Offres National Ouvert n° 003BIS/AONO/CRTV/CIPM/SUBV/2020 pour l'acquisition des rouleaux de câbles hybrides en fibre optique à la CRTV.

5.6 Date et heure limites de dépôt des Offres : les Offres, rédigées en français ou en anglais devront être déposées contre récépissé de dépôt à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, 9^{ème} étage, porte 911, au plus tard le lundi, **06 juillet 2020**, à **12 heures**, heures locales.

Lieu, date et heure de l'ouverture des plis : l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des Offres Financières aura lieu le lundi, **06 juillet 2020** à **13 heures**, heure locale, dans les bureaux de la Commission Interne de Passation des Marchés au rez-de-chaussée du Centre de Production de la TV sis à Mballa II, en présence des soumissionnaires ou des représentants de ces derniers porteurs d'un mandat et ayant une parfaite connaissance de la soumission.

Lire plutot

AU NIVEAU DU RPAO

Préparation et dépôt des Offres

5.3 les Offres rédigées en français ou en anglais en (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels devront parvenir au Service des Marchés 9^{ème} étage, porte 911, au plus tard **le 27 AOUT 2020**

à 12heures, heure locale, contre récépissé de dépôt et devront porter la mention : Appel d'Offres National Ouvert n° 003BIS/AONO/CRTV/CIPM/SUBV/2020 pour l'acquisition des rouleaux de câbles hybrides en fibre optique à la CRTV.

5.6 Date et heure limites de dépôt des Offres : les Offres, rédigées en français ou en anglais devront être déposées contre récépissé de dépôt à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, 9^{ème} étage, porte 911, au plus tard le lundi, **27 AOUT 2020** à **12 heures**, heures locales.

Lieu, date et heure de l'ouverture des plis : l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des Offres Financières aura lieu le lundi, **27 AOUT 2020** à **13 heures**, heure locale, dans les bureaux de la Commission Interne de Passation des Marchés au rez-de-chaussée du Centre de Production de la TV sis à Mballa II, en présence des soumissionnaires ou des représentants de ces derniers porteurs d'un mandat et ayant une parfaite connaissance de la soumission.

YAOUNDE le 3 Aout 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.arpmp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm